

LA PINAC



Janvier 2017



Bulletin municipal

SOMMAIRE

P3 Le mot du Maire

P4 Les associations :

expression d'un dynamisme local

Api'Storic Team

Association Communale de Chasse Agréée
(ACCA)

Association Familles Rurales (AFR)

Association les Amis d'Apinac

Centre d'Accueil Permanent

Comité des fêtes

FNACA

Happy Arts

Le moulin de Vignal

Union Sportive Apinac Estivareilles (USAE)

Visa Verveine pour Passakongo

P15 Les bénévoles au service de la population

La bibliothèque

Le Centre Communal d'Action Sociale

P17 Zoom sur la vie communale

et intercommunale

Au fil des conseils

Rapport financier 2015

Le point sur l'eau

La commission municipale

« agriculture-forêt »

La nouvelle communauté de communes

P34 Vie économique et sociale

La fête des voisins

Le marché estival

Les gîtes ruraux

P39 Etat civil

INFORMATIONS PRATIQUES

Services municipaux

- Mairie

Tel : 04 77 50 25 81

mairie.apinac@wanadoo.fr

www.apinac.fr

Ouverture : mardi 14h-18h, jeudi : 14h-18h,
samedi (permanence élus) : 9h-12h

- Agence postale communale

Tel : 04 77 50 27 91

Ouverture : mardi, jeudi, samedi 8h30-12h

- Bibliothèque

bibliotheque.apinac@gmail.com

Ouverture : mercredi et samedi 10h-12h

1^{er} vendredi du moi 17h30-19h30

Cyber Relais

Tel : 06 32 68 07 53

michelenj@free.fr

Correspondante de presse :

Maud TOURRON 06 30 58 41 29

TRANSPORTS (TIL de la Loire – Philibert Transport
04 77 02 21 05)

Ligne de proximité M326 :

Apinac Saint-Bonnet le Château,

vendredi matin

ALLER : départ Apinac Bourg 9h05,

arrivée Saint-Bonnet 9h40

RETOUR : départ Saint-Bonnet 12h00,

arrivée Apinac 12h35

Nouvelle Agglomération Forézienne, antenne de Saint-Bonnet le Château

Accueil 04 77 50 14 30 – Déchetterie 04 77 50 74 83 (lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h,
samedi : 9h-17h) — Ludothèque : 04 77 01 06 60 – Office de Tourisme : 04 77 50 52 48 – REZO
Hôtel d'entreprises : 04 77 34 48 20 – Relais petite enfance : 04 77 50 79 93
Assistants sociales Conseil Départemental : 04 77 50 00 49

Urgences : Pompiers 18 - SAMU 15 - Police 17 - Centre antipoison 04 72 11 69 11



Chers résidents et habitants d'Apinac et plus largement chers amis attachés à ce village et curieux de savoir ce qui s'y passe...

Une nouvelle année s'annonce, la 4^e de ce mandat. L'occasion nous est donnée dans ce 3^e bulletin annuel d'évoquer un certain nombre d'évènements qui ont marqué la vie de la commune en 2016. Si certains ont pu être vécus en termes de satisfactions d'autres ont été parfois plus pénibles à vivre. La vie d'un village, et la vie tout court sont ainsi faites : tout ne peut pas contribuer à ce que vivre avec d'autres soit « un long fleuve tranquille ». Le nombre de mariages a été en progression ; il y eut des naissances, l'arrivée de nouveaux habitants, la réussite des fêtes locales et la fréquentation appréciée des activités associatives et culturelles. Par ailleurs, nous avons partagé des moments de tristesse collective suite aux décès et à la présence de maladies invalidantes de nos voisins ou amis ; nous avons pu parfois éprouver de la colère en présence de formes d'incivilités alors qu'elles contribuent à la dégradation de relations de voisinage, de la crainte aussi, suscitée par des comportements violents liés à l'alcool. La liste deviendrait bien longue des motifs de découragement et d'insatisfactions qui ne ferait qu'ajouter aux autres sources d'inquiétude que représentent les poussées inédites de violences subies par nos sociétés démocratiques et qui mettent en péril nos libertés fondamentales.

Alors, pour 2017 je souhaite que nous gardions confiance : confiance dans l'avenir, notamment dans ce qui nous lie et fait notre humanité. Nous pouvons prendre appui sur des valeurs que bon nombre d'entre vous font vivre sans bruit au quotidien dans notre village : la solidarité informelle de voisinage, la chaleur des conversations spontanées sur la place publique, l'engagement au sein d'activités bénévoles. Il nous faut poursuivre dans cette voie du maintien et du renforcement du lien social.

Au-delà des incertitudes liées à l'intégration de notre commune dans une nouvelle intercommunalité et à l'évolution du paysage politique national (élections présidentielles, législatives et sénatoriales), parions sur l'année 2017 comme étant celle d'une ouverture possible à d'autres manières de vivre ensemble.

Enfin, la bonne santé de la commune et la qualité de vie sur le territoire passent par un service de proximité rendu par le personnel communal. Qu'ils soient agents territoriaux ou vacataires, ils contribuent tous dans leur domaine, à ce que tout un chacun apprécie de vivre à Apinac. Ils méritent notre confiance.

Bonne année 2017 à vous et à vos familles!

Marie MELEY.



De gauche à droite, Marie-Noëlle Giraudon, Lucie Chambert, Françoise Faure, Thierry Valère, Jacqueline Bruaire, Dominique Colignon (Nelly Préher, absente sur la photo), ont travaillé sur la commune en 2016.

Api'Storic Team

Eh bien oui, pas de Montée Historique de Cacharat cette année 2016.

Nous avons en effet décidé d'accorder à nos bénévoles - déjà très sollicités tout au long de l'année - et à nous-mêmes une année sabbatique.



Les premières éditions de la course de côte de Cacharat

Toutefois, l'Api'Storic Team ne s'est pas mise en sommeil pour autant. En effet, l'édition 2017 sera quelque peu différente car elle permettra de fêter le 50e anniversaire de la création de la Course de Côte de Cacharat, remportée en 1967 par Albert Cognet, sur une Porsche Carrera 6, le type de voiture employée à l'époque par Porsche aux 24 Heures du Mans. Elle sera organisée avec le concours de nos amis de Saint-Pal créateurs de la course de côte.

Notre projet, en l'état actuel se présente ainsi :

*dates : les 23 et 24 Septembre 2017

*le samedi après-midi, balade avec roadbook sur les routes de la région pour les voitures homologuées et montées pour les voitures non homologuées / protos

*le samedi soir, repas de gala avec animation à Saint-Pal de Chalencon,

*le dimanche, de 9 H à 18 H, montées comme les autres années, pour l'ensemble des voitures.



Edition plus récente mais avec des voitures anciennes

Nous espérons recevoir des pilotes qui, comme Marc Pozet - plusieurs fois sur le podium dans les années 60 et présent l'an dernier - ont participé à Cacharat dans les années 60-70.

Cette édition étant sensiblement plus lourde en organisation, nous aurons donc besoin de réunir toutes nos forces vives pour que cet événement soit une réussite.

Bonne Année 2017 à tous les Apinaquois !

Jean-Pierre COCHOIS - Bernard GAUSSIN - Carine et Olivier CROS

Contact : tel 04 77 50 26 71 Courriel : apistoricteam@gmail.com

Des nouvelles de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)

A l'occasion de la fête patronale du village, l'association des chasseurs d'Apinac a organisé le traditionnel concours de pétanque du samedi après-midi. Pour une « première » ce fut un vrai succès avec 60 doublettes dans une bonne ambiance et avec le soleil. La recette de cette manifestation nous permettra d'aménager notre local dans lequel règne une ambiance très conviviale.

Une saison de chasse pleine d'émotions avec les battues aux chevreuils et sangliers et de bonnes parties de chasse aux petits gibiers, faisans, perdrix et lièvres. Tous les chasseurs trouvent leur plaisir en parcourant cette belle région qui est la nôtre.



Une partie de l'équipe de l'ACCA d'Apinac

Nous vous souhaitons une bonne année 2017 et vous donnons rendez-vous pour le concours de pétanque le samedi 2 septembre.
Venez nombreux.

Le président
Daniel JAVELLE

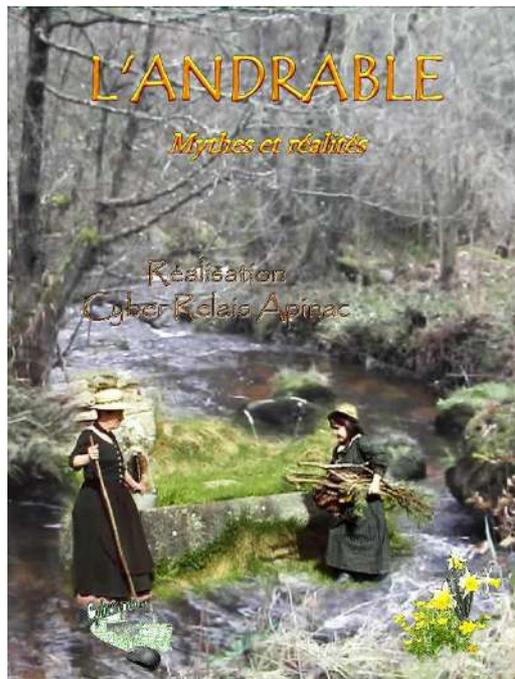
Contact : Daniel JAVELLE
Tel : 04 77 50 11 95
Courriel : seux.dominique@orange.fr

Association des Familles Rurales

Nos activités ont fonctionné normalement tout au long de l'année.

Le cyber relais :

L'atelier vidéo a réalisé un film : « L'Andrable ».



Celui-ci a été projeté à plusieurs reprises et beaucoup d'habitants d'Apinac ont pu le voir. Ils ont aimé ou pas ... ? Néanmoins la réalisation de ce film a demandé beaucoup d'heures de travail mais qui ont été effectuées avec plaisir. Des DVD de ce film sont proposés à la vente.

L'atelier couture suscite beaucoup d'intérêt et l'ambiance y est chaleureuse. Même des jeunes femmes viennent s'initier. Faudra-t-il agrandir la salle ?



Les matchs de l'ASSE sont suivis avec grande ferveur.

La gymnastique : Nous sommes à la recherche d'une ou d'un professeur pour la saison 2017-2018.

Merci à Bernadette Calmard qui, pendant tant d'années, a fait étirer et travailler les muscles de ses élèves.

Depuis sa maison, Marie- Antoinette se soucie encore de cette activité qu'elle affectionnait. Nous pensons à elle.



La marche- promenade : nouvelle activité qui, le mardi ou le samedi, 2 fois par mois, connaît un vif succès.

Il y a toujours une dizaine de participantes prêtes à ne pas arpenter seules des chemins qu'elles connaissent ou qu'elles découvrent, à la vitesse qui leur convient. Les dates des marches sont affichées dans le bourg.

Le téléthon nous permet d'être solidaires de la lutte contre la mucoviscidose.

Le repas des aînés a toujours le succès escompté.

Il n'en n'est pas tout à fait de même pour le loto et l'arbre de Noël des enfants...

Notre trésorière et ancienne présidente, Jeanine Ganivet, nous a remis sa démission.

Nous la remercions pour toutes ces années de bons et loyaux services.

Le conseil d'administration doit s'étoffer. Tout un chacun peut s'investir et venir nous rejoindre afin de s'impliquer dans les activités existantes ou en créer d'autres.

Nous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2017.

Les membres du conseil d'administration et
le président : Pierre GAGNAIRE

Tel : 04 77 50 29 19

Courriel : michele.C42@orange.fr

Les Amis d'Apinac

Ci-dessous, conversation entendue lors de mon premier repas avec les Amis d'Apinac :

Violette : tu vas jouer aux cartes cet après-midi avec les anciens ?

Narcisse : oui, comme d'habitude. Et j'espère qu'aujourd'hui, certains auront envie de jouer « à la lyonnaise » (mise de 10 en 10) ou encore à la manille, pour changer un peu. Maintenant, on pourrait aussi créer des équipes de tarots, certains d'entre nous étant particulièrement doués pour ce jeu de cartes. En tous cas, ne tarde pas trop, si tu veux trouver une place pour la coinche.

Violette : pourquoi ? La salle du foot est grande pourtant...

Narcisse : ça se voit que tu es nouvelle ... Tu sais, il y en a qui sont prêts à jouer des coudes pour trouver une place à la coinche. Ils sont complètement « accros » !

Violette : Ah bon ! Tu crois que je vais être acceptée à une table, moi qui suis nouvelle, et qui par-dessus le marché, ne sais jouer qu'à la belote ?

Narcisse : Ecoute, si j'ai un conseil à te donner, trouve toi d'abord des partenaires pour jouer au rami des chiffres, le fameux rumikub. Tu verras, c'est à la portée de tous, même de ceux qui étaient mauvais en calcul mental à l'école. Cela se joue à 2, 3 ou 4 personnes. Je connais quelques anciens qui ne viennent que pour ce jeu, ou bien encore pour le triomino. Celui-là, c'est un jeu de dominos. Tu associes les dominos en fonction des chiffres qui sortent. Et celui ou celle qui se retrouve sans domino, a gagné. C'est aussi simple que cela. Et puis, n'oublions pas le scrabble, qui fait de plus en plus d'adeptes, notamment parmi les anciennes et anciens quelque peu allergiques aux cartes !

Jacinthe, une nouvelle Amie d'Apinac



Repas au restaurant



Rencontre saucisses d'herbes à Apinac

Calendrier de l'association : rappel

- Sorties au restaurant → décembre et juin
- Saucisses d'herbe → automne et/ ou printemps
- Goûters → tous les jeudis

Contact : Michelle FAURE

Tel : 04 77 50 26 87 Courriel : michelle.faure0821@orange.fr

Centre Permanent

Globalement, l'année 2016 fut satisfaisante pour le Centre d'Accueil Permanent d'Apinac.

Il est beaucoup trop tôt encore pour tirer le bilan financier, mais au-delà de cet aspect, le fonctionnement général fut bon.

D'abord le taux d'occupation des locaux, véritable métronome de la maison, a été conforme aux attentes et a permis de tourner du 21 janvier jusqu'au 27 août quasiment sans interruption. Les groupes se sont ainsi succédé assurant un excellent remplissage. L'automne, avec une activité les week-ends de septembre et un planning correct en octobre et novembre, est dans la lignée des précédents. L'accueil des écoles demeure la principale activité du centre. Le point négatif en 2016 reste sans aucun doute la baisse sensible des effectifs en colo et notamment l'été au mois d'août. Toutes les hypothèses sont envisageables mais nous espérons bien en 2017 inverser cette tendance.



Ensuite, le fonctionnement interne fut bon et apporte une certaine sérénité très appréciable. Dans tous les secteurs, le travail d'équipe paie et les relations entre tous les membres du personnel s'en ressentent positivement. L'embauche d'un nouvel animateur technique renforce ce sentiment.

En effet, Yoann VILLETTE, arrivant de la vallée du Gier, a pris ses fonctions dès janvier et a su trouver ses marques. Entre les activités existantes et le développement de nouveaux projets, il apporte peu à peu un vent nouveau et c'est bien ce que l'on attendait ! Spécialisé dans les activités nature et environnementales, il s'investit durablement, ici au Centre Permanent, mais aussi dans la région puisqu'il habite aujourd'hui Estivareilles et compte bien s'installer dans le coin. Que du positif donc !



En 2017, de nouvelles activités nature (forêt, eau...) seront donc proposées aux écoles afin d'étoffer notre offre et nous avons hâte de les tester.

Nous espérons aussi, avec l'achat et la mise en place à chaque fin de repas d'une table de tri des déchets équipée de pesées, sensibiliser les enfants à ce phénomène et poursuivre notre démarche visant un fonctionnement toujours plus éco-responsable.

L'année 2017 s'annonce donc passionnante et même si le calendrier n'est pas encore rempli, que l'ambiance générale est à la morosité, qu'une période électorale incertaine s'ouvre, nous avons envie de garder un brin d'optimisme et de folie et de souhaiter à tous une bonne année 2017 riche et... passionnante !

Pascal POURRAT,
Directeur

Le Comité des Fêtes d'Apinac

Le comité des fêtes a attaqué ses manifestations avec la « Journée Blanche », qui a eu lieu le 30 janvier 2016 aux Deux Alpes. Nous avons bénéficié d'une journée ensoleillée, mais la neige n'était pas vraiment au rendez-vous sur les pistes de ski.

Puis les manifestations se sont poursuivies avec la marche de Pentecôte : soupe aux choux et bal des années 80. 30 marcheurs répondirent à notre appel, ainsi que 350 personnes pour la soupe aux choux. Le bal eut peu de succès : il faut dire que la météo fut assez dissuasive.

Heureusement, nous nous sommes rattrapés en juillet avec le concours de pétanque, qui se déroula sous un beau ciel bleu particulièrement ensoleillé. Le tournoi a accueilli une trentaine de doublettes.



La fête patronale clôtura la saison. Ce fut un week-end réussi, où l'on a vu des chars fleuris apinaquois défiler au milieu de chars fleuris usonnais et de vieilles voitures... Et en soirée, plus de 600 saucisses d'herbes furent servies !



Agenda 2017

- 28 janvier : journée blanche
- 4 juin : marche de Pentecôte, soupe aux choux, bal
- 1er juillet : concours de pétanque
- 1er au 3 septembre : fête patronale

Quentin BRANSIET, président

Tel : 06 77 55 83 14

Courriel : bransiet.quentin@orange.fr



Activités en 2016

Notre assemblée générale 2016 a eu lieu le 28 octobre, en présence de madame le Maire qui nous a fait l'honneur d'assister à notre assemblée.



*Loulou Vignal et Roger Vignal
Président et Trésorier*

En début de l'AG une minute de silence a été observée en mémoire de tous nos camarades décédés, et une pensée pour Christiane Fraisse, épouse de notre ami Jean, qui nous a quittés.

Nous notons le départ de Colette Bouvier qui a déménagé sur Brindas (Rhône).

La composition du bureau (Président, Trésorier, Secrétaire) reste inchangée. Les relations avec le journal « l'Ancien d'Algérie » sont prises en charge par Albert Marey en remplacement de Christiane Fraisse. Les liens avec la mutuelle

seront assurés par les membres du bureau en remplacement de Colette Bouvier.

Présence aux manifestations locales et départementales.

Le 25 juin 2016 le voyage prévu a été annulé par manque de participants.

Programme prévu pour 2017

Tirage des rois le 06 janvier 2017

Le 19 mars célébration du Cessez-le-Feu en Algérie (55ème anniversaire)

Organisation d'un **THE DANSANT le 05 mars 2017 (nous demandons aux habitants d'Apinac et alentours de retenir cette date et venir nombreux)**

Une journée détente est prévue le 10 juin (lieu à définir)

Nous souhaitons à tous les habitants et résidents d'Apinac ainsi qu'à leur famille nos meilleurs vœux pour 2017

Le secrétaire GANIVET Henri

Contact : Loulou VIGNAL

Tel : 04 77 50 28 34

Courriel : hganivet@orange.fr



Une rencontre de la FNACA d'Apinac

Association Happy Arts

Manifestations réalisées en 2016

Samedi 21 mai : Salon du Livre,

Toujours beaucoup de succès auprès des auteurs de proximité venus au nombre de douze, mais faible fréquentation due sans doute au premier soleil qui invitait davantage à la promenade dans la nature.

Samedi 25 juin : Fête de la Musique



Soirée « Country » animée par le groupe « Blue Ridge ». Les spectateurs présents étaient sans doute venus pour se faire plaisir et ne se sont pas fait prier pour se joindre aux initiés et utiliser tout l'espace de la salle communale en dansant jusque tard dans la soirée.

Samedi 30 juillet : Vide-grenier



Malgré une frayeur à 9 heures du matin en voyant arriver la pluie, les 85 exposants répartis dans le village ont tenu bon en recouvrant leurs étals avec des bâches et la journée s'est finalement déroulée sous le soleil avec de nombreux visiteurs comme chaque année.

Dimanche 27 novembre : Marché de Noël

Pour la quatrième année, occasion de réunir bijoux, tricots, artisanat, délices de Bretagne, miel d'Apinac, champagne, objets en bois, bougies, produits « nature », confiseries, UNICEF, livres : au total 18 stands qui ont fait le bonheur de très nombreux visiteurs tout au long de la journée ; ces derniers



n'ont pas manqué de déguster le traditionnel vin chaud à la buvette. Les enfants, qui ont bien voulu participer à la décoration en faisant un dessin de Noël, ont été récompensés par un petit cadeau. La vente de billets de tombola a permis à une vingtaine de personnes de repartir avec un lot grâce à la générosité des exposants et des commerçants des environs.

Marie-Hélène LAPIERRE secrétaire
Contact : Fabien CHAMBERT, président
Tel : 06 22 80 20 99
Courriel : fabienchambert63@gmail.com
Ou jpmh.lapierre@gmail.com

Association du Moulin de Vignal

L'année 2016 se termine, bénévoles et adhérents de l'association peuvent être fiers de l'année écoulée ! En effet, tous ont formidablement œuvré pour créer de belles animations qui ont attiré environ 6200 visiteurs au moulin, que ce soit des adultes, des enfants, des élèves ou encore des groupes divers et variés !

Les « mardis en famille », animations et ateliers à destination des familles, tribus..., ont été renouvelés vu le succès connu en 2015. 432 personnes sont venues découvrir le moulin lors de ces après-midis organisés lors des vacances scolaires, dès le printemps. A partir d'avril 2017, nous réitérerons, avec un nouvel atelier... surprise ! Rendez-vous les 18 et 25 avril prochains pour découvrir ce que nous vous préparons (les mardis en famille sont ouverts sur réservation uniquement.)



Jeudi 4 août avait lieu la 4e édition du « moulin en fête » à Vignal. Avec 366 visiteurs dans l'après-midi, cette manifestation accuse une petite baisse, due sans aucun doute à la pluie qui s'est invitée, nous obligeant à annuler l'animation prévue à 22h au moulin. Mais



c'était sans compter l'enthousiasme du groupe de percussions Samba Bidon de Craponne s/Arzon, qui a assuré la fête lors du repas !

Nous vous donnons rendez-vous jeudi 3 août 2017 pour une 5^e édition toujours axée sur le divertissement en famille : visites, jeux, illuminations... Nous rappelons que l'organisation mobilise les bénévoles dès le mois de décembre précédent, et demande beaucoup d'investissement. Si le cœur vous dit de faire partie de l'équipe, n'hésitez pas à nous contacter pour connaître la prochaine date de réunion

L'exposition de l'été était dédiée à « l'Aventure des céréales, histoire, culture et utilisations », réalisée par quelques bénévoles et rendue possible grâce à un partenariat avec Passion Céréales - www.passioncereales.fr – qui nous ont offert du matériel pédagogique et des posters sur ce thème.

Nos expositions temporaires sont accessibles gratuitement tout l'été, et permettent d'enrichir nos connaissances, d'agrémenter la visite du moulin, de faire patienter le public. L'exposition 2017 sera consacrée aux artistes d'Apinac et environs. Nous œuvrons dès à présent pour sa mise en place.



Vernissage de l'exposition de l'été au moulin

Enfin, pour terminer, vous pouvez dès à présent noter sur vos agendas la date de notre prochaine Assemblée Générale, ouverte à tous : samedi 25 mars, dès 18h, à la maison communale d'Apinac. Moment de rencontre, d'échanges, permettant de découvrir le fonctionnement de l'association, les bilans de l'année écoulée, ses projets pour l'année à venir. Nous vous espérons, comme chaque année, nombreux ! Le verre de l'amitié clôturera le bilan, et un repas sera proposé pour les personnes le souhaitant (sur participation.)

Enfin, terminons par un remerciement à tous les adhérents et surtout bénévoles qui permettent à l'association d'exister. Un grand merci à tous.

Belle et heureuse nouvelle année !

Pour l'association,
Emilie Toinon
Lieu-dit Vignal
42550 APINAC

Pour tous renseignements :
04 77 50 80 23/06 78 55 94 75
association@moulindevignal.fr
www.moulindevignal.fr
moulindevignal.canalblog.fr

Union sportive Apinac- Estivareilles

L'année 2016 a été marquée par la création d'une nouvelle équipe U7 ouverte à tous les enfants de 5 à 7 ans.



Aujourd'hui, nous sommes fiers de vous annoncer que cette équipe compte 17 joueurs, garçons et filles.

Notre équipe Critérium elle, tourne à plein régime, depuis le début de saison. Après plusieurs victoires de haut vol,

notre équipe se retrouve à une belle quatrième place au 7 décembre.

Pour la saison prochaine, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux joueurs. De plus, il nous manque une équipe Senior, et nous aimerions en monter une l'année prochaine.

Si vous connaissez des gens intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec :

Adrien BONNET-MIALON
Président

Tél : 06 22 80 49 05

Courriel
materielmedicalbonnet@orange.fr

Association Visa Verveine pour Passakongo

Cela fait bientôt 10 ans que l'association entretient des liens de solidarité et d'amitié avec le village de Passakongo situé à l'ouest du Burkina Faso. Cette solidarité s'exprime par un soutien matériel, financier et moral à des hommes et des femmes impliqués dans le développement de leur village et l'amélioration des conditions d'existence des familles.

Vous avez été nombreux durant l'année écoulée à exprimer votre générosité et à nous encourager dans la poursuite de projets en direction des associations et groupements de femmes, de jeunes et de paysans de Passakongo. Tous nous demandent régulièrement de vous adresser un grand merci et de souhaiter la poursuite du partenariat engagé: les femmes de l'association Heera Syn (« la santé est bonne » en langue bwamu) transformatrices de céréales et impliquées dans la lutte contre la malnutrition, les jeunes de la bibliothèque villageoise et un groupement de paysans (une cinquantaine de chefs de famille). Ces derniers ont pu bénéficier depuis l'an dernier de l'implantation d'une pompe à eau en brousse et ainsi davantage sécuriser leurs récoltes : petit mil, sorgho et maïs pour l'alimentation de leurs familles.



Repas « Jambon au foin-lentilles » dans la salle des fêtes d'Apinac permettant de récolter des fonds au profit du village de Passakongo

Vous avez été à nos côtés en 2016 lors de manifestations culturelles et festives à Apinac. Ce fut d'abord la soirée théâtre le 10 juin



avec, pour la 4e fois, le concours gracieux de la troupe de comédiens du Théâtre de la Grille Verte ; ensuite, la soirée « Jambon au foin-lentilles » d'octobre dernier animée par le trio swing Gum. Merci pour votre participation nombreuse et chaleureuse à ces soirées conviviales qui assurent les ressources financières de l'association en plus des dons, des adhésions et de la vente d'objets artisanaux du Burkina.



Bien que la majorité des membres du bureau soit originaires de communes extérieures du fait même de l'histoire des débuts de l'association, notre ancrage quant à lui est bien sur Apinac. Ainsi, nous souhaitons poursuivre notre participation à la fête patronale aux côtés d'autres associations locales en août prochain (tenue de la buvette de la soupe aux choux du samedi soir, retraite aux flambeaux). Nous prévoyons de fêter les 10 ans de l'association le 16 juillet en espérant pouvoir partager avec le plus grand nombre une rétrospective de ces années de présence associative à Passakongo.

A toutes et à tous, nous souhaitons une belle année 2017 de solidarité et de fraternité.

Marie MELEY, Présidente

visaverveine.passakongo@gmail.com

siège social : les Mouloirs 42550

ApinacTel 06 88 09 20 20 / 04 77 75 19 68

A la Bibliothèque

Depuis son emménagement dans ses nouveaux locaux en mars, et son inauguration le 18 juin, la bibliothèque a, cette année, proposé plusieurs manifestations aux habitants et estivants de tous âges.



Inauguration des nouveaux locaux le 18 juin



Animation du 23 avril

L'équipe a tout d'abord poursuivi les animations pour enfants lors des vacances scolaires sur différents thèmes : pirates, printemps, été, indiens... En tant que troisième lieu de vie, la bibliothèque a également ouvert ses portes aux adultes avec ses « vendredis de l'été » autour de voyages, rencontres de lecteurs, poèmes ou chants, échanges sur les bistros. Chacune de ses rencontres a été prétexte à partager un bon moment de convivialité, d'autant que le public était nombreux au rendez-vous.

Encouragée par l'accueil de ses initiatives, l'équipe de bénévoles travaille à de nouveaux projets pour 2017, comme les récits de vie d'anciens commerçants apinaquois ou des ateliers d'écriture ouverts à tous dès janvier.

La bibliothèque compte à présent 210 inscrits pour les prêts de livres, CD, DVD ou partitions.

Nous espérons vous accueillir toujours plus nombreux les mercredis et samedis de 10h à 12h, et le 1^{er} vendredi du mois entre 17h30 et 19h30. L'équipe vous y souhaite la bienvenue !



Les jeunes d'Apinac qui ont participé à l'exposition à la bibliothèque



Animation du 23 décembre

La bibliothèque est un service public municipal géré par des bénévoles, et soutenu par la Médiathèque Départementale. L'adhésion y est gratuite.

Contact : Christine ROMEYER

Tel : 04 77 50 26 55

ou 06 81 94 41 86

Courriel :

bibliotheque.apinac@gmail.com

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Apinac

En 2016, le CCAS n'a pas eu de demande d'aide financière pour des personnes en difficulté. Les différentes réunions du CCAS ont permis de faire le point sur des situations précaires qui auraient pu faire l'objet d'une aide.

Des visites de membres du CCAS ont été effectuées auprès des organismes locaux de soutien aux familles en difficulté tels le «secours populaire» et les «restos du cœur».



A l'occasion du vide-grenier organisé par l'association « Happy Arts », du petit matériel de cuisine ancien inutilisé appartenant à la commune a été vendu au profit du CCAS. Cette opération a rapporté 95 €. Les invendus ont été donnés au « secours populaire » de Saint-Bonnet-le-Château.

Cette année le traditionnel repas des anciens s'est déroulé le 10 décembre dans la salle des fêtes de la commune. Il a rassemblé 71 convives, habitants de plus de 70 ans, élus et membres du CCAS.



L'animation du repas a été assurée par nos accordéonistes locaux, Jean-Pierre Gerbier et Marcel Vignal avec la participation active de nombreux chanteurs présents au repas.

Michel ROMEYER

La vie municipale au fil des séances du conseil...

Le conseil municipal est un lieu de décision incontournable pour le bon fonctionnement de la vie communale. La présence de l'ensemble des membres du conseil permet une pluralité des idées, dynamise la créativité et accroît la représentativité de la population. L'assiduité de chaque conseiller est remarquable à Apinac. Sur les 11 séances du conseil municipal en 2016, 7 se sont déroulées avec l'ensemble des membres au complet. On peut noter simplement 5 absences excusées avec pouvoir donné à un conseiller présent, essentiellement pendant les vacances scolaires.

Les séances du conseil municipal sont publiques. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Les comptes rendus sont affichés en mairie et dans les panneaux communaux au fur et à mesure de leur parution. Tous ceux qui souhaitent lire ces comptes rendus à postériori dans leur intégralité peuvent venir en mairie ou les consulter sur le site internet de la commune (www.apinac.fr).

Dans les lignes qui suivent vous trouverez une partie de ces comptes rendus avec les sujets qui présentent à priori le plus d'intérêt pour la majorité des habitants en éliminant bien souvent les décisions purement administratives. Certains sujets abordés en début d'année n'ont pas toujours connu de suites, d'autres se sont éclaircis au fil des séances. Ce qui permet de se rendre compte de l'évolution des projets selon les éléments apportés par les membres du conseil mais aussi par des contacts avec des personnes ou des instances extérieures.

(Les commentaires en italique ont été écrits à postériori, en décembre 2016).

Compte-rendu du conseil municipal du 11 janvier 2016

Délibérations

Modification du tableau des effectifs et création du poste d'adjoint territorial principal de 2^e classe

Compte tenu de son ancienneté, Thierry VALERE est promu au poste d'adjoint technique territorial de 2^e classe.

Étant donné qu'il n'y avait pas de poste d'adjoint technique territorial principal jusqu'à présent, il faut créer le poste.

Le conseil municipal se prononce POUR à l'unanimité.

Commission Communale des Impôts Directs (CCID), renouvellement des contribuables A quoi sert cette commission ?

- elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence et des locaux types retenus pour déterminer la valeur locative des biens imposables aux impôts directs locaux ;

- elle établit les tarifs d'évaluation des locaux de référence pour les locaux d'habitation ;

- elle participe à l'évaluation des propriétés bâties. Son rôle est consultatif ;

- elle participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties ;

- elle formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation.

Deux nouvelles listes viennent d'être établies : une de 12 titulaires et une de 12 suppléants. Les noms des personnes les plus motivées ont été surlignés.

C'est le comptable du Trésor qui choisira en dernier ressort les 6 titulaires et les 6 suppléants qui feront définitivement partie de cette commission.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la composition de ces 2 listes.

Questions diverses

Bilan / cérémonie des Vœux

Points positifs : projection du diaporama / réalisations de l'année 2015, installation de chaises bienvenue pour les Anciens, un certain nombre de jeunes dans l'assistance (comité des fêtes).

Points à revoir : l'intervention du maire pourrait être complétée par celle d'autres élus, la cérémonie pourrait commencer un quart d'heure plus tôt, ne serait-il pas judicieux d'organiser cette

cérémonie un autre jour que le dimanche ? (problème de la messe ayant lieu au même moment)

Travaux / voûte de l'église

Trois options s'offraient à la commune :

- ne rien faire : la voûte étant stable depuis une dizaine d'années, 2 relevés par an seraient effectués au niveau des témoins posés sur la voûte, en tenant compte de la température, de la neige et du vent.
- opérer des blocages latéraux : en introduisant des matériaux entre les murs et la voûte (Volume nécessaire : 36 tonnes X 2)
- blocage d'ensemble : grâce à des structures métalliques s'appuyant sur les murs pour éviter que la voûte ne se déforme (coût = 50 000 €, pouvant être intégré au COCA) C'est la première option qui a été retenue.



Voûte de l'église d'Apinac

Agencement / premier étage mairie

Cet étage sera désormais réservé aux fonctions d'archivage et de secrétariat.

Dans la perspective d'un déménagement de l'agence postale communale à la mairie, il est en effet nécessaire de prévoir un élargissement de l'espace de travail.

Compte rendu / réunion Habitat de décembre

Dans le cadre d'appels à projets pour la période 2015-2019, 3 nouveaux dossiers seront examinés concernant les aides financières aux communes ayant à effectuer des travaux de démolition.

Il apparaît opportun de réfléchir à une candidature d'Apinac. Madame le maire confirme également la sortie d'un guide, susceptible de nous aider dans la lutte contre les logements vacants (travaux d'un stagiaire)

Dans la perspective d'une remise en état de l'appartement situé au-dessus de la Poste, il serait utile de faire établir 2 ou 3 devis et d'identifier les aides financières possibles.

Rencontre collègues d'Usson / semaine dernière

Compte tenu des baisses de dotations en cours destinées aux communes et aux intercommunalités, Il s'avère indispensable de réfléchir à de nouvelles formes d'économies et/ou de recettes.

Le concept de « nouvelle commune » envisagé récemment avec Usson pourrait constituer une réponse intéressante, dans la mesure où cette démarche met fin à toute baisse de DGF.

Quid d'une nouvelle commune, constituée à 3 ou 4, et qui pourrait être composée d'Apinac, Usson, Merle-Leignec et Saint-Hilaire, ayant comme point commun de se situer aux confins sud-ouest du département ? Une hypothèse à étudier avec nos partenaires potentiels.

A ce jour ces projets n'ont pas aboutis.

Travaux techniques réalisés

Déplacement du panneau STOP de la Bourgeat

Mise en place de panneaux « ATTENTION AUX ENFANTS » à proximité du Centre d'Accueil Permanent, d'un panneau STOP A 10 M sur la route d'Usson, d'un panneau indicateur d'un rétrécissement dans la rue venant du stade.



Installation d'une zone de rangement dans le château d'eau.

Rencontre du 23 décembre avec le sous-préfet

Ce dernier confirme que :
- le schéma d'intercommunalité proposé par le préfet est susceptible d'être modifié – compte tenu des réactions des différents acteurs concernés – mais uniquement « à la marge ».
- notre demande de subvention DETR relative au plan d'accessibilité des locaux, sera examinée avec bienveillance.

Deuxième réunion / Préfet de la Loire/ état d'urgence

La France est en « état d'urgence » depuis le 14 novembre 2015, et cet état reste en vigueur jusqu'au 26 février 2016. Le département de la Loire demeure au niveau « vigipirate-vigilance renforcée », seule l'Île de France étant au niveau « alerte-attentat ».

Compte-rendu du conseil municipal du 26 janvier 2016

Délibérations Subvention de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) dans le cadre de la mise en accessibilité des lieux publics

Les travaux envisagés s'inscrivent dans le cadre de la loi sur la mise en accessibilité des lieux publics faisant suite à l'étude de l'Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée).

Ils consistent à la création de deux sanitaires aux normes « handicapés », l'un au jardin public et l'autre au vestiaire du stade ainsi que l'aménagement pour l'accès à la maison communale d'une terrasse et de rampes d'accès à cette dernière. Le devis global de ces travaux, établi par l'architecte, s'élève à 79 971,45 € HT et se décompose ainsi :

- Travaux de construction d'un sanitaire au jardin public : 19 665,85 € HT.
- Travaux de construction d'un sanitaire au vestiaire du stade : 28 759,40 € HT.
- Travaux d'aménagement d'une terrasse et de rampe d'accès à la maison communale : 31 546,20 € HT.



Sanitaires actuels du jardin public



Vestiaires du foot

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Sollicite une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). Le solde du financement sera assuré par des fonds propres ou par un emprunt.

- Autorise Mme le maire à signer tout document nécessaire à ce dossier.
- Approuve le calendrier prévisionnel des travaux et le coût.

Délégation pour effectuer les déclarations préalables dans le cadre de la mise en accessibilité des sanitaires publics et de la maison communale.

Pour la construction des deux sanitaires aux normes « handicapés » et l'aménagement d'une terrasse et de rampes pour accéder à la maison communale, il est nécessaire de déposer et signer les déclarations préalables pour réaliser ces projets.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la proposition et autorise Mme le maire à déposer et signer les déclarations préalables.

Autorisation pour solliciter un bureau d'études pour la réfection des réseaux secs et humides du centre bourg

Suite à l'étude menée dans le cadre du COCA et du diagnostic du réseau d'eau potable, il est nécessaire de faire des travaux de sous-réseau et de voirie dans le centre bourg. Ces travaux sont considérés comme prioritaires compte tenu de la vétusté du réseau et de la dégradation de la voirie.

Suite à ce constat, Mme le maire demande une autorisation de principe pour solliciter le bureau d'étude BEMO Urba&Infra dont le siège social se situe à Brive-Charensac (43). Cette étude permettra de faire un point précis sur les travaux à prévoir ainsi que leurs coûts et de voir l'impact que ceux-ci auront sur le COCA. Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de :

- Autoriser Mme le maire pour solliciter le bureau BEMO Urba&Infra pour la réalisation d'une étude sur les réseaux secs et humides du centre bourg.
- Autoriser Mme le maire à signer tous documents afférents à ce dossier et à inscrire au budget 2016 les crédits suffisants pour cette étude.

Ce projet n'a pu aboutir suite à des éléments nouveaux survenus au printemps 2016 concernant la gestion de l'eau et de l'assainissement de la commune (voir compte-rendu ultérieur)

Questions diverses

Visite de l'architecte-conseil de la communauté de communes du pays de Saint-Bonnet-le-Château

Suite à la commission « habitat » de la communauté de communes portant sur les aides à la démolition, il était intéressant de demander l'avis de l'architecte-conseil M. Jambresic sur certains bâtiments vacants ou en mauvais état au cœur du bourg d'Apinac. Après cette visite, les conclusions sont les suivantes :

A l'heure actuelle, aucune maison ne nécessite une demande de mise en péril (tant que les tuiles ne tombent pas sur la rue).



Bâtiment abritant l'agence postale

En ce qui concerne le bâtiment qui abrite aujourd'hui l'agence postale et la bibliothèque qui risque d'être vacant prochainement, 3 solutions sont proposées :

- Le démolir pour créer un espace au cœur du village
- Le réhabiliter pour créer des logements à proposer à la location (à voir avec le parc locatif existant sur la commune)
- Le proposer à la vente (abandon de la maîtrise par la commune). Une réflexion sera menée ultérieurement.

Commune nouvelle

Une première rencontre avec les élus d'Usson-en-Forez avait eu lieu en 2015 pour envisager le projet de créer une commune nouvelle. Chacune de ces deux entités devaient demander l'avis des membres de chacun des conseils

municipaux. Quelques conseillers d'Apinac et d'Usson se portent volontaires pour poursuivre la réflexion. Une prochaine réunion sera programmée dans les semaines à venir.

Compte-rendu du CCAS

La rencontre a porté sur les points suivants :

- Bilan du repas des anciens
- Remplacement de Denise Chambon, démissionnaire
- Demande d'aide sociale et compte rendu de la commission territoriale d'aide sociale du Forez
- Une subvention de 200 € a été votée au profit de l'association des restos du cœur pour l'antenne de Saint-Bonnet-le-Château

Rencontre inter-associations

La commission « vie locale » propose aux différentes associations de la commune de se retrouver le samedi 13 février à 9H30 à la maison communale pour faire le point sur les changements au sein de chacune d'elles, sur leurs besoins, sur la mutualisation et sur les possibilités d'investissement pour la fête patronale.

Compte-rendu du conseil municipal du 29 février 2016

En ouverture du conseil, les bénévoles de la bibliothèque municipale ont présenté un compte-rendu d'activités du fonctionnement de cette structure communale sous forme de diaporama.

Délibérations

Demande de subvention pour travaux de déneigement

Un courrier du conseil départemental de la Loire concernant les travaux de déneigement des voies communales, reçu le 9 février, informe la commune que les demandes de subvention pour le déneigement doivent parvenir au département avant le 15 mars 2016.

Les dépenses engagées pour cette année concernent le règlement des frais habituels liés aux heures de travail de l'entreprise Florent TP et du GAEC des Lauriers, en charge du déneigement de la voirie communale.

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, autorise Mme le maire à solliciter auprès du conseil départemental, une subvention au titre des dépenses pour travaux de déneigement pour les communes classées en zone de montagne.

Demande de subvention départementale de solidarité pour l'acquisition de matériel.

Par courrier du 14 janvier 2016, le conseil départemental de la Loire invite la commune à déposer une demande de subvention au titre de l'enveloppe cantonale de solidarité avant le 15 mars 2016.

La commission technique propose d'équiper le tracteur de la commune d'un chargeur pour faciliter le travail de l'agent technique dans le cadre du déneigement du centre bourg. De même, les barrières à neige sont vétustes et en nombre insuffisants. Il serait nécessaire d'équiper la commune de barrières à neige pour les années à venir.

Divers devis ont été demandés. A savoir :

- Un chargeur pour équiper le tracteur de la commune :
4 870 € HT
- Un godet :
920 € HT
- Installation de clapets antichute :
1 282 € HT
- Achat de barrières à neige :
600 € environ
- Un compresseur bicylindre :
349 € TTC
- Un générateur d'air chaud :
399 € TTC



Afin de pouvoir finaliser ces projets, le conseil à l'unanimité des votants autorise Mme le maire à déposer une demande de subvention au titre de l'enveloppe de solidarité en faveur des communes, auprès du conseil départemental et d'inscrire le financement de

l'acquisition au budget communal 2016.

Demande d'adhésion de la commune d'Apinac au syndicat de l'Ance-Arzon

Mme le maire expose au conseil les différents choix de gestion de l'eau et de l'assainissement ouverts à la commune dans le cadre des évolutions prévues par la loi NOTRe d'une part et par le schéma départemental de coopération intercommunale de la Loire d'autre part.

Ainsi, la loi NOTRe imposant l'échéance de 2020 pour transférer les compétences « Eau et assainissement », aujourd'hui assurées par la commune et le schéma départemental prévoyant l'intégration prochaine d'un grand EPCI par la commune d'Apinac, il revient au conseil municipal d'anticiper dès à présent les changements à venir, afin d'assurer la continuité du service et d'évaluer les conséquences pour les usagers.

Ainsi, le service est aujourd'hui assuré par une régie communale, avec le soutien technique et administratif du syndicat de gestion des eaux du Velay. La présence d'un syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement voisin, le syndicat des eaux de l'Ance-Arzon, permet d'envisager l'adhésion à ce service.

Après plusieurs rencontres avec M.Dejoux directeur du syndicat, M. Quatressous le technicien, M.Pascal le président et une réunion d'information et de discussion avec les membres du conseil municipal d'Apinac, il apparaît intéressant d'adhérer à ce syndicat pour les raisons suivantes :

- le syndicat des eaux de l'Ance-Arzon est géré par le syndicat des eaux du Velay, ce qui ne modifie pas l'organisation du service technique et des prestations administratives.
- le mode de gestion est public, ce qui permet d'anticiper financièrement les renouvellements de réseau et de participer aux délibérations syndicales.
- le niveau de redevances est calculé en fonction de l'activité globale du service et permet un

lissage des tarifs sur un grand nombre d'usagers.

- le syndicat souhaite ne pas abandonner les ressources locales en eau.
- Suite à cet exposé, à l'unanimité des votants, le conseil décide :
- d'adhérer au syndicat des eaux de l'Ance-Arzon
 - d'autoriser Mme le maire à signer tout document afférent à cette adhésion.

Questions diverses

Demande de soutien financier pour un voyage scolaire par l'école Saint Joseph

Questionnement de la part d'une élue sur le but du voyage. Il serait intéressant de connaître le projet (objectifs et programme ?) ainsi que l'implication des élèves et des enseignants dans la recherche de fonds de façon à ce que le conseil puisse se prononcer sur ce soutien.

COCA : quelles priorités sur 3 ans ?

En l'état actuel de la réflexion sur les possibilités financières de la commune, le conseil opte pour dégager les priorités suivantes sur les 3 ans :

- travaux de la maison communale :
mise aux normes sur le plan de l'accessibilité
réfection partielle (changement tuiles) de la toiture



- rénovation du centre bourg : après réfection des sous réseaux, prioriser une portion du revêtement (rue du château)

Pour avancer dans le projet et arrêter ces priorités, le cabinet Measson sera contacté dans la semaine.

Réflexion sur proposition de vente d'une parcelle située dans la zone AUE du PLU (la Zouave)

Le propriétaire d'une parcelle située dans cette zone souhaite la mettre en vente ; la commune a été contactée pour un achat éventuel. Une réflexion s'engage sur la pertinence d'acquérir cette parcelle. Avant de se prononcer,

une évaluation est demandée aux services des « Domaines ».

Entretien d'évaluation de l'agent administratif

Depuis cette année, il n'y a plus de notation des agents, mais une évaluation des compétences professionnelles à partir d'un entretien. Jacqueline BRUAIRE a eu son entretien d'évaluation avec le maire. Compte tenu de son expérience en matière d'animation de l'APC et de relations professionnelles solidement installées avec la responsable des APC du secteur Mme Vara, Mme le Maire propose de lui confier la gestion des plannings et des liens avec la coordinatrice des APC locales.

Rencontre des élus et des associations d'Apinac du 13 février 2016

Celle-ci a permis de refaire le point sur les projets et besoins de chaque association, ainsi que le matériel dont elles disposent et qu'elles acceptent de mutualiser. L'organisation de la fête du village a pu être anticipée quant à la participation de chacune. Les bénévoles des associations concernées par le stockage de matériel en salle des échos ont été invitées à la maison communale le **9 avril à 14 H** pour une opération de tri et de rangement.

Suite article Le Progrès (samedi 5 mars)

Marie Meley explique sa position personnelle par rapport au découpage territorial dans le cadre du nouveau schéma départemental et les raisons qui l'ont amenée à se positionner au sein d'un collectif de 11 maires de la communauté de communes contre un éclatement de la CCPSBC et pour une préférence de rattachement à la CALF.

Compte-rendu du conseil municipal du 4 avril 2016

Délibérations

- Vote des taux d'imposition 2016 Taux d'imposition

Le taux d'imposition sur les différentes taxes communales (taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et taxe foncière non bâtie) a été réévalué à la hausse en 2015. Suite à une rencontre avec le percepteur, Mme le Maire précise que les taux de la commune sont hauts par rapport à la moyenne de la strate.

Il est donc proposé de laisser les taux comme en 2015 soit :

La taxe d'habitation à 8,97 %

La taxe foncière bâtie à 13,75 %

La taxe foncière non bâtie à 55,58 %.

Après délibération, l'ensemble du conseil est favorable à l'unanimité.

- Budget M14 (Commune) et Budget M49 (eau et assainissement)

Vote du compte de gestion 2015 du budget eau et assainissement

Le compte de gestion 2015 du budget eau et assainissement est globalement bénéficiaire de 213 098.43 €.

Il est adopté à l'unanimité.

Budget primitif eau et assainissement 2016

Après quelques précisions et diverses explications, le budget primitif eau et assainissement est adopté à l'unanimité pour un montant de 204 083.96 € en fonctionnement et 151 248.55 € en investissement.

Vote du compte de gestion 2015 du budget communal

La section d'investissement est déficitaire de 40 128.58 €

La section de fonctionnement est bénéficiaire de 223 751.23 €

Soit au total un bénéfice de 183 622.65 €.

Ce compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

Budget primitif communal 2016

Après étude des différentes lignes, questions et discussions sur certains comptes, le budget primitif 2015 de la commune est adopté à l'unanimité pour un montant de 462 541.81 € en fonctionnement et 240 504 € en investissement.

- Demande de subvention dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement public local

Cette demande concerne la mise aux normes des équipements publics. C'est un nouveau dispositif mis en place par l'état.

La demande sera examinée par la sous-préfecture. Il suffit d'envoyer

la délibération du conseil municipal et une demande écrite par mail (à Mr Vidaud). Notre commune peut être éligible dans le cas d'une mise aux normes des bâtiments (jardin public, vestiaire du foot, maison communale).

Après discussion, le conseil approuve cette demande de subvention à l'unanimité.

Questions diverses

Réunions syndicat des eaux Ance-Arzon :

2 réunions ont eu lieu les 22 et 31 mars 2016 avec le comité syndical des eaux Ance Arzon, en présence des deux délégués de la commune, Pierre Carré et Michel Bourgin, et de Mme Le maire. Lors de ces deux rencontres la demande d'adhésion de la commune au syndicat a été argumentée. Lors de la deuxième réunion un vote favorable à l'unanimité des présents a été effectué.

Quelles sont les étapes suivantes ? Sous 3 mois toutes les communes adhérentes doivent délibérer pour l'adhésion de la commune d'Apinac au syndicat. Cette délibération sera ensuite envoyée au préfet de la Haute Loire qui prendra un arrêté. Ce dernier sera transmis au préfet de la Loire. A l'issue de ces démarches, le budget eau et assainissement de la commune d'Apinac sera transféré au syndicat.

Comptes rendus des Assemblées Générales des associations locales :

- Le Moulin de Vignal : Plus de visiteurs en 2015, 108 adhérents, se posent des questions sur l'avenir de l'association car les membres actifs vieillissent et le renouvellement se fait avec des personnes de la même génération. Afin de favoriser l'accueil, l'association devrait se doter d'un chapiteau en 2016.
- Visa Verveine pour Passakongo : Lors de l'AG les réalisations ont été présentées : forage en brousse avec installation d'une pompe mais également le soutien nutritionnel mis en place auprès des enfants, personnes âgées... Visa Verveine s'engage encore cette année à organiser l'apéritif de la vogue du samedi soir et ne

s'oppose pas à la tenue du bal le vendredi soir.

- AFR : plus de monde que d'habitude. Un bilan de l'année a été effectué. L'association s'est dotée d'une estrade qui peut être mise à disposition d'autres associations locales selon les besoins. L'AFR propose à partir du mardi 5 avril des promenades autour d'Apinac.



Voûte de l'église

Pierre Carré a recontacté l'ingénieur qui a défini ce qu'il fallait mettre en place pour surveiller la voûte. Il faut installer 6 fissuromètres, prévoir l'installation d'un plancher suspendu pour prendre des photos tous les 3 mois permettant de voir l'évolution de l'installation ; un système de

sécurité doit également être mis en place avec baudrier et mousquetons.

Précision apportée par Mme Le maire en fin de séance liée à la demande de subvention pour l'accessibilité. Suite à une demande d'une personne de la commune, affectée par des troubles de la marche, concernant le goudronnage d'un tronçon du chemin rural pour favoriser sa mobilité, Mme le maire propose de rajouter ces travaux à la liste initiale des sites à aménager. Roger Boyer va compléter le dossier avec Jacqueline Bruaire (rajout de devis de goudron).

Compte-rendu du conseil municipal du 2 mai 2016

Délibérations

1 – Subventions aux associations

Organisme ou assoc.	Subvention 2015	Proposition 2016	Décision CM
Syndicat paragrêle	450 €	400 €	11 voix POUR 450 €
Association Française Sclérosés en Plaques	0 €	0 € (achat livres par commune pour cette association)	Pas de renouvellement
Secours Populaire Français (antenne St Bonnet)	100 € (2 membres du conseil ont assisté à l'AG du 3 fév.)	100 €	6 voix POUR 100 € 4 voix CONTRE 1 voix POUR 50 €
Restos du Cœur (antenne St Etienne)	0 € (commune ayant voté 200 € de subvention pour antenne St Bonnet)	0 €	11 voix POUR 0 €
Téléthon (antenne Andrézieux Bouthéon)	0 € (les Apinacois participent via l'AFR)	0 €	11 voix POUR 0€
Association Moulin de Vignal	2 500 €	2 500 €	5 voix POUR 2 500 € (dont celle du maire) 5 voix POUR 1 500 € 1 ABSTENTION*
MFR Montbrison	0 €	50 € (1 élève concerné)	9 voix CONTRE 1 voix POUR 1 ABSTENTION

*Michel ROMÉYER, président de l'Association du Moulin de Vignal n'a pas assisté au débat et n'a pris part au vote.

A noter que les associations suivantes n'ont pas renouvelé leur demande de subvention pour 2016 : Apiroknofobi, Api'Storic Team, Les Amis d'Apinac.

2 – Bons d'achat fournitures scolaires et subventions voyages scolaires année 2016-2017 collèves Falabrègue et St Joseph

Ces 2 types de subventions sont liés. L'allocation de rentrée scolaire versée sous certaines conditions par la CAF aux parents permet d'amoinrir les frais liés à l'achat

des fournitures; de plus, les collèves organisent des achats groupés par l'intermédiaire de leur coopérative scolaire permettant d'en réduire les coûts. Aussi, les membres du conseil optent plutôt pour une subvention servant à financer les voyages scolaires.

Résultats du vote :

Fournitures scolaires	Subventions voyages scolaires		
Suppression soutien prochaine rentrée 11 voix POUR	Octroi 40 €/élève 9 voix POUR	Octroi 30 €/élève 1 voix POUR	Octroi 20 €/élève 1 voix POUR

3 – Frais de fonctionnement de la bibliothèque

Deux types de frais coexistent :

- Les frais prévus dans le cadre de la convention reconduite en 2014 pour 3 ans avec la Médiathèque de la Loire (ex : budget minimum par habitant consacré aux achats de livres)

- Les dépenses facultatives, occasionnées par exemple par les animations ou les expositions.

Compte tenu des dépenses occasionnées cette année par le déménagement et l'inauguration prévue en juin, Mme le maire propose de revenir au plancher de la convention MDL, qui prévoit un budget minimum de 0,50 € par habitant, au lieu du budget de 1€ consacré effectivement au cours des dernières années (2013-2014-2015)

Proposition ACCEPTÉE à l'unanimité par les 11 élus.

Pour les dépenses d'animation, l'année 2016 sera considérée comme une année test, et le budget 2017 sera ajusté en conséquence.

Mme le maire est l'élu référent pour la gestion de la bibliothèque en lien avec l'équipe de bénévoles

Mme le maire propose également un vote de confiance, quant à la mise en œuvre et la poursuite du projet « développement de la bibliothèque ».

Les élus se prononcent POUR à l'unanimité.

4 – Choix prestataire adressage

Devis proposé par La Poste pour 319 adresses à traiter :

- Prestation de base (dénomination et numérotation 2 191,36 € HT des accès aux voies des communes)

- Remise commentée 1 419,55 € HT

Total HT 3 610,91 € HT

Total TTC 4 333,09 € TTC

Les élus se prononcent POUR à l'unanimité pour le devis de base de 2 191,36 € HT, soit 2 629,63 € TTC.

La décision concernant la remise commentée sera réexaminée ultérieurement.

5 – Achat d'un terrain en zone artisanale

A l'origine, la commune devait se prononcer pour exercer son droit de préemption, au tarif défini par les Domaines, soit un montant de 14 500 € HT. Les propriétaires n'ayant pas d'acheteur, la mairie d'Apinac doit délibérer pour savoir si elle se porte acquéreur ou non de ce terrain, sachant que le conseil souhaite une confirmation écrite du projet de vente de la part des propriétaires.

Les élus se prononcent à l'unanimité POUR l'acquisition de ce terrain, au prix de 14 500 € HT, auquel s'ajouteront les frais de notaire.

Des difficultés administratives et l'évolution du devenir de cette zone artisanale liée à la mise en place de la nouvelle communauté de communes au 1^{er} janvier 2017 conduisent à suspendre aujourd'hui ce projet d'achat.

Questions diverses

- Feu d'artifice/Vogue : le prestataire de l'année dernière maintient son offre à 1 500 € TTC
- Commémoration du 8 mai : rendez-vous à 10h30 à la maison communale, pour la préparation du verre de l'amitié. Le Souvenir Français – à l'origine de la subvention pour la rénovation du Monument aux Morts – sera représenté par M.Gathelier.



- Fleurissement de la commune : une vingtaine d'Apinacois étaient présents à la réunion de la commission Fleurissement du samedi 9 avril. Un diaporama présentant les différents points de fleurissement du bourg et des hameaux, permit à chacun de s'exprimer, et d'émettre des souhaits quant aux fleurs à choisir cette année. La commission technique assurera la mise en place des bacs. Autres réunions prévues : samedi 21 mai, nettoyage des bacs et

dés herbage des massifs ; samedi 4 juin, plantations.

- Etude d'une demande de raccordement d'un particulier au système d'assainissement collectif. Ce dernier doit confirmer sa demande par courrier.
- L'ARS (Agence Régionale de Santé) doit procéder à un état des lieux relatif aux canalisations PVC situées sur la commune. Elle attend de la mairie un plan détaillé des canalisations.
- Matériel utilisé par l'association Roknofobi : derrière le local technique de la commune sont stockées deux toilettes sèches et une cabane billetterie. Ce matériel encombre le site. Il pourrait être récupéré par l'association Roknofobi et/ou l'association du Moulin de Vignal.
- Panneau d'affichage des Mas : ce dernier a été détérioré, probablement lors de la manœuvre d'un tracteur ou d'un camion. L'auteur de l'incident ne s'est pas fait connaître. Ce panneau sera remplacé.
- Schéma du Préfet relatif à l'intercommunalité. Les élus communaux ont 75 jours pour délibérer, à compter de la réception de l'arrêté préfectoral (22 avril 2016). Pour Apinac, la délibération devra avoir lieu avant le 6 juillet (voir au conseil du 4 juillet)
- Demandes de parrainage pour les élections présidentielles. Mme le maire informe qu'elle ne répondra à aucune demande de parrainage de candidats aux élections présidentielles.
- Réglementation de boisement : le Conseil départemental a informé la commune que le dossier de demande de soutien (envoyé en octobre 2015) sera examiné en 2017.
- Fête de la Randonnée Pédestre : elle est organisée samedi 11 juin par l'ADTHF, à partir de la salle ERA de Saint-Bonnet le Château, et propose 5 circuits différents (7km à 30km). Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour installer le balisage, s'occuper du ravitaillement, du parking... Cette journée se terminera par une soirée consacrée au 30^e Anniversaire de

l'ADTHF, soirée à laquelle les élus sont invités.

Compte-rendu du conseil municipal du 13 juin 2016

Délibérations

1. Avis sur la fusion de Communautés de Communes

Le préfet a arrêté un schéma départemental de coopération intercommunale le 29 mars dernier. Il fait la proposition suivante : fusion de la CALF avec la communauté de communes du Pays d'Astrée et la communauté de communes des Montagnes du Haut Forez, et **l'extension du périmètre à 14 communes du Pays de St Bonnet le Château dont Apinac.**

La loi prévoit que les conseils de chaque commune doivent être consultés sur cette fusion ; ils disposent d'un délai de 75 jours pour donner leur avis. L'absence d'avis équivaut à un avis favorable. La fusion sera prononcée par arrêté préfectoral après accord des conseils municipaux. L'accord des communes doit être exprimé par la moitié au moins des conseils municipaux, représentant la moitié au moins de la population totale de celles-ci. A défaut d'accord des communes, le préfet sera appelé à consulter la CDCI.

Projet de délibération : êtes-vous favorables au projet de fusion qui prévoit l'intégration de la commune d'Apinac à la CALF ?

Abstention 1

Contre 5

Pour 5

2. Election délégués ADTHF

Par un courrier du 12 mai dernier, le président de l'ADTHF nous a signalé quelques difficultés de mise à jour de leur listing. Quelques délégués titulaires ou suppléants ne sont plus présents aux réunions, certains pour cause de démission.

En début de mandat le conseil s'est prononcé pour Michel Bourgin titulaire et Roger Vignal (père) suppléant ; or, ce dernier est démissionnaire et doit être officiellement remplacé.

Le conseil doit se prononcer sur une nouvelle candidature.

Roger Pierre Vignal et Marie Hélène Goutant-Rivière sont élus suppléants à l'unanimité des présents

Questions diverses

1. Compte-rendu de la réunion de présentation du nouveau dispositif de soutien financier du département

2 thèmes principaux ont été évoqués :

- un nouveau dispositif a été mis en place. On ne parle désormais plus de COCA mais de projets. Pour ceux-ci le département dispose d'une enveloppe à utiliser sur les 5 ans. Les différents projets seront présentés au département et lors de réunions avec les maires, il choisira les projets aidés. Il est donc nécessaire de finaliser notre démarche COCA afin de lancer le projet le plus rapidement possible
- la voirie a également été évoquée. Pour l'instant, le Département conseille aux communes de fonctionner comme elles le font actuellement en lien avec leurs services.

2. Constitution de groupes de travail

Suite à la réunion de travail sur le projet communal du 18 mai dernier, un certain nombre de propositions ont été faites concernant des actions à mettre en place d'ici la fin du mandat avec le souhait d'un travail plus collectif.

Dans ce cadre-là, des groupes de travail vont être mis en place :

- un groupe de travail autour de l'adressage (repérer les voies, rechercher des noms de rue, attribuer les numéros à chaque habitation, informatiser les données...) avec l'aide d'un technicien de la poste. 5 élus s'engagent à travailler sur ce projet : Pierre Gagnaire, M-Hélène Goutant-Rivière, Marie Meley, André Suchet, Roger-Pierre Vignal.
 - projet sur la gestion pratique de l'accueil à la maison communale (planning, accueil des personnes, entretien ponctuel...).
 - 3 élus s'engagent à travailler sur ce projet : Michel Romeyer, Pierre Gagnaire, Céline Chataing.
 - projet sur la mise en place d'un marché hebdomadaire en juillet et août sur Apinac (enquête auprès des producteurs locaux, trouver un jour, choisir les tarifs « droit de place », discuter avec les commerçants du village, informer la population...). 2 élus s'engagent à étudier ce projet : M-Hélène Goutant-Rivière, Delphine Bouchut.
- #### 3. Compte rendu des commissions et autres réunions :
- Assemblée Générale des maires ruraux (P.Carré) :

En présence du préfet, du sous-préfet, de la DDT, des services des impôts, un professeur de la Sorbonne a fait une conférence sur « les collectivités territoriales et leur territoire d'avenir »

Retour également sur les différences de dotations en zone rurale et en zone urbaine. Ce point est actuellement en discussion au Sénat pour réduire cette différence.

- Réunion PLU à Merle (P.Gagnaire) :

Lors de la mise en place d'un PLU dans une commune, toutes les communes environnantes sont invitées à une réunion lors de laquelle il y a une présentation du projet. Cette réunion permet de voir si le projet est conforme aux différents règlements.

- Commission habitat (M.Meley) :

Les communes de la communauté de communes peuvent bénéficier d'une prime à la démolition de 10 000 euros. Lors de l'appel à projet, seulement 2 communes ont présenté un projet alors que la CC peut en financer 5. De ce fait, un nouvel appel à projet va être lancé très prochainement. Actuellement sur Apinac, il n'y pas de projet en ce sens.

- Conseil communautaire (M.Romeyer) :
Des groupes de travail ont été mis en place afin de travailler sur le regroupement avec la CALF. 12 groupes de travail ont été formés afin d'étudier les modalités de fonctionnement avec la CALF dans les différents domaines de compétences. La commune s'est engagée dans 3 groupes de travail : M. Meley (action sociale et compétences fonctionnelles, 2 groupes distincts) et M..Romeyer (tourisme et culture).
- Les rapports « qualité » des services du SPANC et des Ordures Ménagères ont été approuvés.
- Commission Enfance, jeunesse, sports et personnes âgées_(D.Bouchut) :

Nouveauté au centre de loisirs des ados : tout le monde sur un même lieu et organisation des mini séjours de 3 jours. La fête du jeu a été annulée à cause de la météo. La ludothèque va proposer des soirées jeux : 1ère soirée vendredi 1^{er} juillet à partir de 18h30 à la ludothèque. Au multi accueil, démission du conseil d'administration de l'association en charge de la crèche ; une réflexion est lancée à la communauté de communes sur la reprise de la gestion de cette structure.

Compte-rendu du conseil municipal du 11 juillet 2016

- Commission économique (M.H.Goutant-Rivière) :

Un groupe de travail a réfléchi à la diversification des activités de l'hôtel d'entreprises REZO pour que celui-ci continue à vivre. Différentes visites de centres de télétravail dans la région ont été organisées (Murat, Clermont Ferrand et St Etienne).

- Assemblée Générale de l'Office de Tourisme du pays de St Bonnet-le-Château (M.Romeyer) :

Un compte rendu d'activités a été réalisé. La personne chargée de la commission Tourisme à la CALF était présente. Elle a insisté sur le fait qu'il n'y avait pas réellement d'inquiétudes à avoir sur la fusion avec la CALF concernant le devenir du personnel de tourisme dans la mesure où des liens de travail avaient déjà été tissés depuis longtemps avec Forez Tourisme.

- Commission municipale fleurissement (M.Romeyer) :

Les plantations ont eu lieu le 4 juin avec la participation d'habitants. Tout s'est bien passé. Il y a également eu la mise en place de bombes à graines par les enfants de la commune accompagnés par Delphine Bouchut.

Il est possible de s'inscrire au concours de fleurissement du Haut Forez. Le bulletin d'inscription est à retirer en mairie avant le 9 juillet. Passage du jury en août. Marie Hélène Goutant-Rivière regrette l'absence de fleurissement sur la voie d'entrée du village à partir du carrefour d'Usson.

- Inauguration bibliothèque :



Samedi 18 juin à 11h00. Communication faite au niveau des communes voisines, distribution de flyers à effectuer avant la fin de la semaine auprès des habitants de la commune. Un pot d'accueil est prévu. Des élus s'engagent pour assurer le service.

Mme le maire apporte la précision suivante concernant le vote à main levée lors du dernier conseil municipal du 13 juin dernier concernant la question suivante :

Etes-vous favorables au projet de fusion qui prévoit l'intégration de la commune d'Apinac à la CALF ?
Le résultat s'était soldé par 5 voix pour, 5 voix contre et une abstention.

La sous-préfecture a demandé la position du maire sur ce vote. Mme le maire s'est prononcé favorablement à la question posée.

Délibérations

1- Programme voirie 2017 et demande de subvention au département (présentation Pierre Carré)

La commission voirie s'est réunie le 6 juillet sur proposition de Pierre Carré qui a présenté la teneur des travaux à prévoir et les voies concernées ainsi qu'un montant estimatif des travaux. Etaient présents : Pierre Carré, Michel Bourgin, Pierre Gagnaire, André Suchet, Roger Boyer et Marie Meley.

Voie Communale du Chier du Breuil : 20 860.00 € HT soit 25 032.00 € TTC

Voie Communale de La Bourgeat au Breuil : 27 490.00 € HT soit 32 988,00 € TTC

Voie Communale de Jossy (5 et 5-1) : 12 150.00 € HT soit 14 580.00 € TTC

Les demandes de subvention s'effectuent sur la base du hors taxe.

Le conseil autorise Mme le maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental pour la réalisation de ces travaux de voirie dont le montant s'élève à 60 500 € HT et s'engage à inscrire cette dépense au budget 2017.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Questions diverses

- **Le point sur l'avancée du travail des commissions municipales et délégations :**

- Adressage (Marie Meley)

La commission chargée de l'adressage s'est réunie le 5 juillet pour mettre en place une méthode de travail.

A partir d'une carte reconstituée, à grande échelle, du bourg, les différentes voies, chemins, routes, impasses... ont été définis et des

noms ont été proposés. La prochaine rencontre aura lieu le mardi 19 juillet à 18H30 pour poursuivre le travail sur les hameaux.

- Marché d'été test (Marie-Hélène Goutant-Rivière)

Le premier marché de l'été a eu lieu le jeudi 7 juillet. La fréquentation fut satisfaisante, environ 30 à 40 personnes. Trois étals étaient installés sur la place du puits, un boucher-charcutier, un primeur et un producteur de fromage de chèvres. Pour eux le bilan fut positif.

Une proposition d'installer une sonorisation avec le soutien de radio-Craponne a été avancée. Le conseil propose d'attendre la confirmation de cette expérience avant de développer de nouvelles animations mais reste ouvert à d'autres producteurs-revendeurs susceptibles d'étoffer ce marché. L'alimentation électrique des étals peut se faire éventuellement à partir de l'ancienne bibliothèque avant d'envisager une prise plus adaptée et pérenne.



- Projet de réunion publique (Michel Romeyer)

Elle est prévue le jeudi 25 août à 20h dans la salle des fêtes de la maison communale.

Il serait bon d'inviter les participants à poser des questions sur la vie communale en proposant en début de réunion de les formuler par écrit.

De plus, les points suivants pourraient être préparés (par un diaporama par exemple) :

- ❖ Le point sur le Coca
- ❖ Rappel des règles d'urbanisme
- ❖ L'adressage (pourquoi, avancée de l'opération et financement)
- ❖ Le point sur le Très Haut Débit
- ❖ L'avenir de la communauté de communes
- ❖ Le marché local

Malgré quelques réticences, ce projet de réunion publique semble rallier la majorité des membres du conseil. Mme le maire rappelle que

ce mode de communication faisait partie des engagements de l'équipe municipale.

-Travaux et acquisitions de matériels effectués récemment et à venir (Pierre Carré)

- entretien des chemins : une dizaine de coupées seront installées.
- Le conseil est favorable à l'achat d'un réfrigérateur pour le local technique (200 € environ).
- travaux sur le silo : la commission technique s'engage à équiper le bâti en béton d'une bâche avec un système de glissière.



- La pose de peinture des jeux d'enfants, au jardin public est en cours d'exécution.
- Prochainement des travaux d'assainissement seront entrepris pour assécher un passage du GR3 rendu impraticable à cause des eaux de ruissellement qui inondent le chemin.
- Dans le bourg, des « regards » en mauvais état seront changés.
- Le conseil se prononce à l'unanimité pour conserver le communal du Breuil en zone naturelle.
- Travail sur les fiches de poste : à la demande du centre de gestion 42, des entretiens avec les agents de la commune ont permis d'affiner et de compléter leur fiche de poste.

Compte-rendu du conseil municipal du 29 août 2016

Délibérations

Renouvellement et mise à jour de la convention de mise à disposition du terrain de football à la commune d'Usson-en-Forez

Quatre partenaires sont concernés : les communes

d'Apinac et d'Usson, l'association l'Eveil Ussonais, et la Société Sportive Ussonaise. Une modification a été apportée à l'article 2 concernant le nettoyage des locaux :

Seront facturées annuellement à la commune d'Usson-en-Forez, les heures de nettoyage des locaux, sur la base d'une heure maximum par semaine à la demande des associations utilisatrices.

La commune d'Apinac est intervenue à deux reprises pour le nettoyage des locaux cette année, l'entretien du terrain étant effectué par la commune d'Usson. Il serait utile de repeindre prochainement les barrières du stade, sur lesquelles la rouille se développe.

La convention est conclue pour trois ans à compter du 1^{er} septembre 2016, et renouvelable par tacite reconduction. Le conseil approuve à l'unanimité le renouvellement de cette convention.

Questions diverses

- Fête Patronale

Appel des jeunes du comité des fêtes pour le défilé de chars. Compte-tenu des difficultés à mobiliser la population cette année, les jeunes du comité des fêtes d'Apinac ont contacté les organisateurs de la fête patronale d'Usson ; ces derniers ont accepté d'étoffer le défilé avec des chars présentés durant leur fête patronale.



Point sur le reste de l'organisation. Le chapiteau-parquet de l'an dernier est déjà monté, et le contrat en voie de signature. Les appels à la sécurité ont été renouvelés cette année par le ministère de l'intérieur concernant les manèges, les machines et les installations des fêtes foraines. Mme Le Maire va rencontrer les forains avec le conseiller délégué afin de

recueillir les documents nécessaires (certificat de contrôle de sécurité et attestation de bon montage des installations) ce jeudi 1^{er} septembre.



Moment de convivialité avec les forains



Des jeunes organisateurs du défilé

L'apéritif offert au comité des fêtes et aux forains se tiendra le dimanche à 12h au jardin public. Vérifier que les pompiers ont été prévenus pour le feu d'artifice.

- Projet d'acquisition d'une parcelle située en zone AUe du PLU. Dans le cadre de la loi NOTRe, c'est la nouvelle intercommunalité qui décidera du développement de l'offre en matière économique. Proposition est faite de lier ce projet d'acquisition à la constitution d'une réserve foncière communale sans poursuivre le projet de création d'une zone artisanale. Ne serait-il pas judicieux d'acheter ce terrain en tant que « réserve foncière » et non pas pour une « activité artisanale » ? Mme le maire propose de contacter les propriétaires du terrain actuel, pour leur indiquer que le dossier est plus complexe que prévu, et leur demander de patienter.

- Poursuite du marché d'été. Un débat s'est engagé entre les élus pour l'allongement de la période. Dans la mesure où ce marché d'été avait été présenté comme une expérience qui restera à évaluer, notamment auprès des commerçants locaux, les membres du conseil s'accordent sur une date limite à fixer. Dans ce cadre-là Marie-Hélène Goutant-Rivière va

demander le point de vue des producteurs et revendeurs présents sur le marché depuis le 7 juillet.

- Demande de l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française) et d'Agir pour l'Environnement, pour que le conseil accepte de se prononcer contre l'utilisation des néonicotinoïdes sur la commune, et pour un avancement de l'entrée en vigueur de l'interdiction au 1^{er} septembre 2017 au lieu du 1^{er} septembre 2018.

Mme le Maire propose de réunir la commission Agriculture Forêt pour communiquer sur ce thème et autres problématiques.

- Point sur la commission Adressage : des propositions de noms ont été faites pour les rues, ruelles, chemins, impasses ... du bourg et de chaque hameau. Les cartes ont été exposées au cours de la réunion publique avec les projets de dénomination des voies. Des élus s'attachent à préparer un tableau récapitulatif qui croise données cadastrales (parcelles et propriétaires) et dénomination en vue d'une réunion avec La Poste le 7 septembre.

Compte-rendu du conseil municipal du 10 octobre 2016

Délibérations

1. Travaux d'alimentation électrique pour 2 radars pédagogiques situés sur la route départementale.

Des travaux sont nécessaires pour l'alimentation électrique des 2 radars pédagogiques dont l'installation est prévue aux entrées du bourg en venant de Saint-Etienne pour l'un et de Tiranges-Saint-Pal pour l'autre.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De confier au SIEL, dans le cadre des compétences transférées, la maîtrise d'ouvrage des travaux.
- Approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune à hauteur de 559 € HT après déduction des aides allouées par le SIEL.
- Décide d'amortir le fonds de concours en une année.
- Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour réaliser ce projet.



Les radars seront installés fin décembre 2016

2. Choix du futur représentant au sein de la nouvelle communauté d'agglomération.

Le 29 septembre 2016, le préfet de la Loire a arrêté le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (arrêté préfectoral n° 285). La commune d'Apinac fera partie, au 1^{er} janvier 2017, du périmètre d'une nouvelle communauté d'agglomération résultant de la fusion entre la communauté d'agglomération Loire Forez, la communauté de communes du Pays d'Astrée, la communauté de communes des Montagnes du Haut Forez et de l'extension du nouveau périmètre de 14 des 18 communes de la communauté de communes du Pays de St Bonnet le Château.

Cette entité de 88 communes entraîne une recomposition du Conseil communautaire qui sera composé de 130 sièges.

A compter du 1^{er} janvier 2017, la commune d'Apinac ne disposera plus que d'un siège au sein de la nouvelle intercommunalité, il est indispensable d'élire un nouveau conseiller communautaire et son suppléant conformément à l'ordre du tableau (le maire, puis le premier adjoint, le deuxième...etc.)

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour :

- Madame le Maire, Marie MELEY, en tant que conseiller communautaire
- Monsieur Michel ROMEYER, 1^{er} Adjoint, en tant que conseiller communautaire suppléant

Questions diverses

Compte rendu de la réunion avec Mr Dejoux, directeur du syndicat de Gestion des Eaux du Velay

La commune a été admise au syndicat des eaux de l'Ance-Arzon, membre du syndicat de Gestion des Eaux du Velay, concernant la gestion de l'eau et assainissement. Les trois préfets de la Loire, Haute

Loire et Puy de Dôme ont signé un arrêté entérinant cette adhésion.

Cette adhésion a pour conséquence :

- Un transfert du budget « eau et assainissement » de la commune d'Apinac au syndicat.
- La gestion technique est confiée en totalité au syndicat. Thierry Valère, l'employé communal ne s'occupera plus de l'assainissement et en particulier de l'entretien des lagunes. Il assurera simplement l'entretien des abords des lagunes. Ce travail sera facturé au syndicat.

Compte rendu de la rencontre avec Mr Simon d'ENEDIS

L'objectif de la réunion était la présentation aux élus d'Apinac des compteurs Linky. Ont été abordés, les aspects techniques et l'intérêt de ce type de compteur. Concernant le déploiement de ces compteurs sur Apinac, il ne serait effectif que vers fin 2020. Il a été précisé que la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) veille à la confidentialité des informations. Ce compteur permet d'effectuer des opérations à distance telles que le relevé des consommations...

Compte rendu de la commission vie locale

- Bilan du fleurissement
 - Constats :
 - Le massif du jardin public « maquette du moulin » n'a pas été entretenu suite aux travaux liés à l'installation d'un compteur d'eau.
 - La rue du château n'a pas été fleurie. Cette lacune serait à combler l'an prochain malgré le projet de travaux dans cette rue.
 - A noter le bon investissement des habitants pour de la mise en place du fleurissement et l'entretien des plantations tout au long de la saison.



Taille de printemps



Bacs de géraniums au pied de la croix, route de Saint-Pal

Il a été décidé de continuer à impliquer les personnes de bonne volonté dans le fleurissement de la commune.

L'entretien des espaces verts (tonte, taille, arrosage et désherbage), des jardinières et des massifs non pris en charge par les habitants sera assuré par la commission technique soit en dégagant du temps sur les heures de l'employé communal soit en embauchant du personnel par l'intermédiaire de l'Association de Promotion pour l'Emploi d'Estivareilles ou autres.

- Bilan de la fête patronale
Le feu d'artifice a été particulièrement réussi et apprécié. Quelques élus ont ramassé les résidus (cartons, petits morceaux de plastiques) non brûlés autour du pas de tir.



Le parquet a été installé dès le lundi ce qui a permis de régler les petits problèmes techniques concernant l'alimentation électrique.

La municipalité souhaite réunir le comité des fêtes d'Apinac et les associations ayant participé à la vogue pour faire le bilan de la fête patronale et envisager les festivités de l'an prochain.

- Le point sur l'adressage
Une mutualisation pour l'achat de plaques de rues, de numéros et de piquets est en cours avec des communes du territoire. Le fichier des voies a été donné aux services de la poste pour la numérotation.

- Le marché de l'été
Le bilan est positif pour les producteurs et revendeurs (45 clients en moyenne pour le boucher, Claudius CHAPUIS, Edouard BOUCHET a augmenté son chiffre d'affaires de 30% et Colette FAYARD a doublé le sien.). La boulangerie a vu augmenter sa fréquentation les jours de marché. Il serait souhaitable de donner des dates butoirs de début et de fin de marché pour que cela reste le marché de l'été. Pour cette année, le marché se terminera fin octobre.



Animation sur la place du puits, un jour d'été

L'aménagement d'un point de branchement électrique sur la place du puits est à discuter. L'adjoint aux affaires techniques, Pierre Carré s'est renseigné sur le coût d'une borne. Il s'élève à 4 059 €. La participation de la commune serait de 2 692 €. Ce projet est à rediscuter début 2017.

- Autres projets
Lors de la réunion publique, un déficit sur la signalétique avait été pointé. Nous avons également évoqué de travailler sur l'aménagement du jardin public. Un groupe va se retrouver pour faire des propositions au Conseil.

Compte rendu de la commission agriculture- forêt

La commission propose une rencontre avec un scieur pour faire le point sur les bois appartenant à la commune. Elle aura lieu courant octobre.

Projet de transfert de l'Agence Postale Communale en mairie

Mme le Maire informe que l'organisation et l'équipement du nouvel espace de travail sont pris en charge par la Poste.

Dans un premier temps, il est important de finaliser l'installation des archives au 1^{er} étage de la

mairie ; une journée d'accompagnement technique d'une archiviste du CDG 42 (Centre de gestion) est programmée le 6 décembre. De même, il est nécessaire d'effectuer le déménagement d'un bureau d'élu au 1^{er} étage de façon à libérer de l'espace au rez-de-chaussée de la mairie.

Le transfert de l'APC dans les locaux de la mairie ne se fera que dans un deuxième temps, une fois le conseil municipal saisi pour délibérer.

Compte-rendu du conseil municipal du 14 novembre 2016

Délibérations

1- Annulation de la vente d'un terrain.

Par un jugement rendu en date du 15 mars 2016, le tribunal administratif de Lyon a décidé d'annuler la vente d'une parcelle de terrain effectuée en 2014 par la commune pour le compte d'un habitant de Pommiers. Le bien concerné doit être réintégré dans le domaine privé de la commune. Le conseil approuve le choix d'une résolution amiable pour régulariser la situation entre la commune et le propriétaire actuel de cette parcelle.

Le conseil prend acte que le montant de la vente de la parcelle de terrain alors versé à la commune par l'acheteur en 2014 sera restitué à ce dernier soit la somme de 289 €. La commune prendra à sa charge les frais de notaire liés à cette restitution soit environ 300 €.

Le conseil approuve à l'unanimité ces décisions.

2- Taux de la taxe d'aménagement 2017

Le taux de la taxe d'aménagement est actuellement de 3%.

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter ce taux et de le maintenir à 3% en 2017.

3- Approbation de la convention d'autorisation de passage, d'aménagement, d'entretien et de balisage du GR® 765.

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP) de la Loire propose à la commune

d'Apinac de signer une convention pour autoriser le passage sur le sentier de grande randonnée 765 qui passe sur le territoire de cette dernière. Cette convention stipule que la commune s'engage à assurer l'entretien de ce chemin et autorise le CDRP à aménager et baliser le GR® 765.

Le conseil à l'unanimité autorise Mme le maire à signer cette convention.

4- Lancement du projet accessibilité et aménagement du centre bourg – Demande de soutien financier auprès de la Région.

Après débat sur le lancement du projet « accessibilité » et « aménagement du centre bourg » et notamment sur l'importance du coût des travaux à engager, il ressort qu'il est opportun de présenter le dossier à la Région dans le cadre du « Contrat Ruralité » pour obtenir un soutien financier. Un débat s'engage sur les modalités de présentation du projet : demande portant sur l'ensemble du projet ? Sur une partie seulement en dégagant un axe prioritaire ? Il ressort que la demande mentionnera le projet global tout en dégagant des travaux prioritaires à effectuer dès 2017 jusqu'à la fin du mandat.

Le Conseil autorise Mme le maire à lancer le projet « aménagement du centre bourg et accessibilité », à déposer auprès de la Région une demande de subvention et à inscrire sur le budget 2017 les dépenses correspondantes.

Cette proposition est adoptée par 10 voix pour et 1 voix contre.

Questions diverses

- Compte-rendu de la commission « agriculture - forêt »
La commission « agriculture-forêt » s'est rendue sur les parcelles de terrain communales boisées avec un scieur pour envisager des coupes de bois. Des éclaircissements sont préconisés à condition de bien définir les sorties possibles. Les tarifs d'achat de bois annoncés par le scieur sont peu importants mais généreraient un petit revenu pour la commune. Cette opération sans frais permettrait d'entretenir la forêt communale.
- Les illuminations pour les fêtes

Le conseil approuve l'installation de guirlandes lumineuses sur les 3 entrées du village et l'installation de sapins à la Bourgeat et à côté de l'église. Des devis sont en cours pour la pose et la dépose de ces décorations pour les fêtes.

- Contrôle de la voûte de l'église
Des photos de relevés témoins ont été prises et envoyées au cabinet d'étude qui avait fait un rapport sur l'état de la voûte, afin d'être interprétées. Selon les résultats, un système de contrôle sera mis en place et une convention sera élaborée pour en assurer le suivi.
- Compte-rendu de la commission « vie locale »
 - Suite aux remarques faites lors de la dernière réunion publique, cette commission a réfléchi sur les améliorations possibles en matière de signalétique dans le bourg. Il est préconisé de renforcer la signalétique pour indiquer la salle des fêtes, le centre d'accueil permanent, la bibliothèque, la maison communale, le moulin de Vignal, le cimetière et le stade.
 - Il serait souhaitable de poser un panneau devant la maison communale annonçant les usages habituels de ces locaux.
 - Les propositions de chemins de randonnées qui passent par Apinac ou qui partent du bourg sont multiples mais le balisage n'est pas toujours cohérent et parfois obsolète. Une mise à jour s'impose. Les représentants de la commune à l'Association pour le Développement Touristique en Haut-Forêt (ADTHF) feront part de ce problème auprès de cette instance pour trouver des solutions.

Panneaux d'informations à revoir



- Aménagement du jardin public
Les souhaits de la commission sont les suivants :
 - o Installer un jeu à ressort pour enfants.

- o Mettre en place un banc double entre les jeux et 2 bancs simples de chaque côté.
- o Tailler la haie vers le terrain de boules afin d'améliorer la visibilité pour accéder à la route départementale.
- o Il serait intéressant de rassembler quelques adolescents afin de voir avec eux s'ils ont des demandes spécifiques.

Compte-rendu du conseil municipal du 5 décembre 2016

Délibérations

- 1- Désignation de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant au syndicat d'eau et d'assainissement du Velay Rural - « Les Eaux du Velay », le syndicat de L'Ance Arzon l'ayant intégré suite à la fusion de plusieurs syndicats.

Après discussion, sont désignés :
Pierre CARRE et Michel BOURGIN : délégués titulaires.

Pierre GAGNAIRE : délégué suppléant.

- 2 - Désignation des 2 agents recenseurs pour la commune d'Apinac.

Les candidatures de Nelly PREHER et de Sophie BADEL sont retenues, toutes deux ayant déjà travaillé pour la commune.

- 3 - Possible acquisition de la parcelle cadastrée section B n°1371

Rappel du projet initial :

- Acquérir ce terrain pour en constituer une réserve foncière
- Dans l'avenir, aménager une zone artisanale

Depuis, différentes réflexions ont été menées tant au niveau du nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) que du budget communal et des priorités dégagées.

Madame le Maire, suite à différents courriers et entrevues avec les propriétaires, propose un nouveau courrier clarifiant la situation. Il est proposé au conseil la mise en attente du dossier, au vu des incertitudes sur l'avenir de cette zone artisanale dont fait partie cette parcelle, liées à l'intégration

de la commune au nouvel EPCI qui aura la compétence en matière de création et d'aménagement des zones d'activité économique. Accord à l'unanimité du conseil.

Questions diverses

1- Compte rendu des commissions et des différentes réunions :

-La commune de Merle Leignec, à l'occasion de la mise en place de son PLU (Plan Local d'Urbanisme), a invité les communes avoisinantes dont Apinac pour une réunion d'information. Un membre du conseil a participé à cette rencontre.

-Réunion du SIEL au cours de laquelle différents thèmes ont été abordés notamment l'augmentation du tarif d'utilisation des réseaux d'électricité, l'obligation pour les fournisseurs de garantir l'approvisionnement en électricité, la dématérialisation de la facturation, la mise à disposition d'un outil web sur l'analyse des flux de réseaux départementaux...

-Conseil d'administration de l'ADTHF du 21 novembre.

Le balisage sur la commune d'Apinac est à revoir.

Des travaux d'assainissement ont été effectués par la commune sur le GR3 entre Pommaret et Serre. La Fédération Française de Randonnée Pédestre de la Loire a, de ce fait, pu réaliser des travaux de balisage.

Point sur la fête de la randonnée pédestre qui a eu lieu cette année le 11 juin.

Date pour 2017 : 18 juin.

La veillée patrimoine se déroulera sur une seule soirée à Saint Jean Soleymieux le 22 avril.

Enfin, possibilité de demander à l'ADTHF la mise à disposition des différents parcours de randonnées, pour les usagers, en Mairie, dans les commerces ou sur le site internet de la commune.

-Participation de 2 élus à la formation « La classe financière et

fiscale, comment optimiser ses ressources ».

-Rencontre du 3 décembre pour le bilan de la vogue. 17 personnes ont pu échanger sur les points forts et les points faibles de la fête. Les représentants de la municipalité ont reprécisé leur rôle d'appui, de soutien et non de coordination et d'organisation.

-Adressage. Un achat groupé de plaques et de mats devrait se faire avec les communes travaillant aussi sur le projet d'adressage. Une proposition a été présentée par MS concept d'Usson-en-Forez.

-Point sur le bulletin municipal. Une étude sur les gîtes ruraux est en cours et différents articles devraient voir le jour (des associations, de la commission agriculture et forêt, sur la fête des voisins, du service technique,...)

2- Dossier de demande de subvention à la Région.

Ce dernier a été finalisé et envoyé. Un dossier analogue sera envoyé au département.

3- Signature d'une convention avec un scieur pour éclaircir un bois appartenant à la commune.



4- Le point sur les subventions mandatées ou en cours de mandat :

-L'étude COCA : 8 625 €, versée

-La rénovation de la salle du 3^{ème} âge :

2 309 €, versée

-Le silo de stockage :

6 000 €, accordée

-Le mobilier de la bibliothèque :

5 460 €, versée

-L'aménagement de la bibliothèque : 3 198 €, versée

-La débroussailleuse :

1 293 €, versée

-Les radars pédagogiques :

4 187 €, versée

-Le goudron 2016 : 13 782 € : versée



Directeur de publication : Marie MELEY, Maire d'Apinac

Rédaction : commission Communication

Janvier 2017 – 350 exemplaires

Impression MS Concept Usson - 42 Usson en Forez

Rapport financier 2015

Situation Financière

Ci-dessous : les différents tableaux et graphiques montrant l'état financier de la commune.

Les gros projets d'investissement sont toujours axés sur le centre bourg, la maison communale et la mise en accessibilité des lieux publics.

A compter du premier janvier 2017 le budget "eau et assainissement" sera transféré au syndicat d'eau et d'assainissement du velay rural (SEAVR).

Ce syndicat sera chargé de l'alimentation en eau de notre commune mais aussi de l'entretien de toute l'infrastructure eau et assainissement.

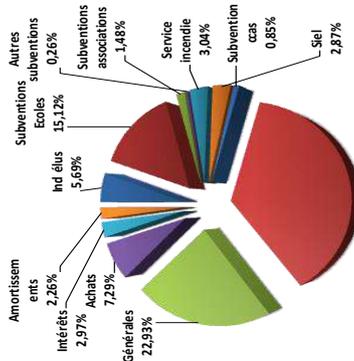
Tendance 2016:

Les résultats 2016 devraient être à la hauteur de ceux de 2015, malgré la baisse de la dotation de l'Etat (DGF), grâce à l'attribution d'une dotation exceptionnelle de l'intercommunalité actuelle aux communes.

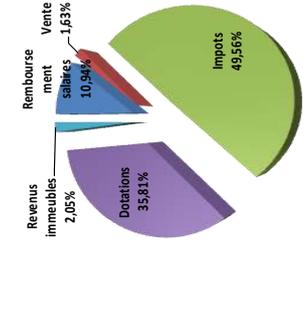
Des demandes de subventions ont été adressées au Département ainsi qu'à la Région afin de faciliter la réalisation des différents projets communaux. La réalisation de ces derniers sera fonction du montant des aides qui nous seront octroyées

Budget commune - Fonctionnement 2015

Dépenses	Montant
Ind élus	16 788 €
Subventions Ecoles	44 639 €
Subventions associations	4 358 €
Autres subventions	780 €
Service incendie	8 976 €
Siel	8 467 €
Subvention ccas	2 500 €
Personnel	104 026 €
Générales	67 681 €
Achats	21 510 €
Intérêts	8 778 €
Amortissements	6 666 €
Total Dépenses	295 169 €



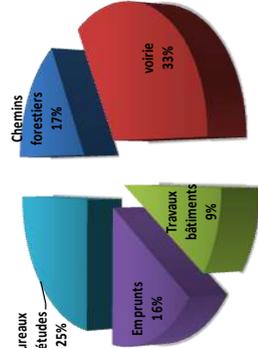
Recettes	Montant
Remboursement salaires	36 604 €
Vente	5 459 €
Impôts	165 816 €
Dotations	110 819 €
Revenus immeubles	6 867 €
Total Recettes	334 566 €



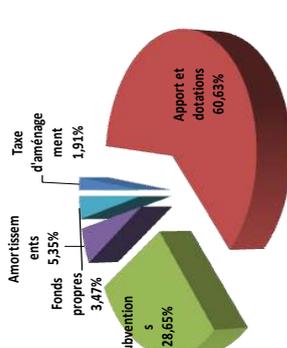
Résultat 2015
39 396,80 €

Budget commune - Investissement 2015

Dépenses	Montant
Chemins forestiers	18 873 €
voirie	36 507 €
Travaux bâtiments	10 083 €
Emprunts	17 536 €
bureaux d'études	27 516 €
Total Dépenses	110 515 €



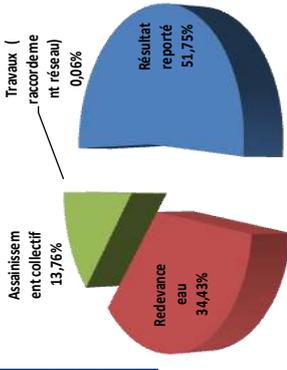
Recettes	Montant
Taxe d'aménagement	2 376 €
Apport et dotations	75 543 €
Subventions	35 692 €
Amortissements	6 666 €
Fonds propres	4 320 €
Total Recettes	124 597 €



Résultat 2015
34 082 €

Budget commune - Eau Assainissement Fonctionnement 2015

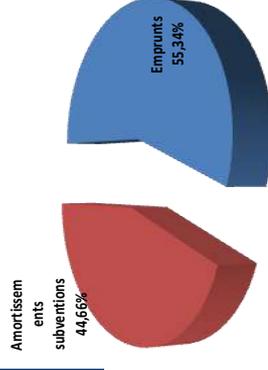
Recettes	Montant
Résultat reporté	91 299 €
Redevance eau	60 750 €
Assainissement collectif	24 275 €
Travaux (raccordement réseau)	104 €
Total Recettes	176 428 €



Résultat 2014
90 930 €

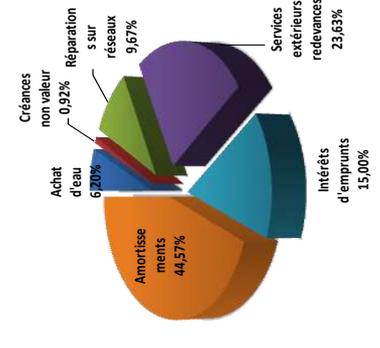
Budget commune - Eau Assainissement Investissement 2015

Dépenses	Montant
Emprunts	14 433 €
Amortissements subventions	11 649 €
Total Recettes	26 082 €

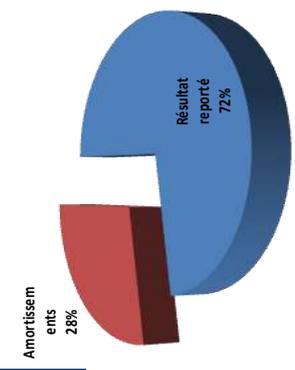


Budget commune - Eau Assainissement Fonctionnement 2015

Dépenses	Montant
Achat d'eau	5 303 €
Créances non valeur	782 €
Réparations sur réseaux	8 271 €
Services extérieurs redevances	20 204 €
Intérêts d'emprunts	12 828 €
Amortissements	38 109 €
Total Dépenses	85 498 €



Recettes	Montant
Résultat reporté	98 493 €
Amortissements	38 109 €
Total Recettes	136 602 €



Résultat 2014
110 520 €

Le point sur l'eau

Comme autre élément nouveau concernant le fonctionnement de notre commune pour l'année à venir, il y a eu notre adhésion au Syndicat des Eaux du Velay Rural actée en août dernier. Ainsi, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement qui devenait techniquement très complexe et coûteuse pour une petite commune comme la nôtre, sera assurée en totalité par ce Syndicat avec lequel nous sommes en lien depuis plusieurs années. Les travaux d'entretien des réseaux seront gérés par ce dernier ainsi que les modalités d'approvisionnement en eau potable soumis à une obligation de mise en conformité avec les normes de santé actuelles.

Le point sur la commission « Agriculture – Forêt »

La commission s'est réunie avec Julien Blanchon du Centre Régional de la Propriété Forestière et Franck Flachon de l'Office National des Forêts pour aborder différents sujets tels, l'entretien de la forêt, les différents types de coupes de bois, les diverses réglementations, le respect des voies forestières et l'obligation de déclaration en mairie des chantiers forestiers.

La municipalité d'Apinac s'est inscrite auprès du conseil départemental pour mettre à jour la réglementation de boisement sur le territoire de la commune.



La gestion des « biens de section » (parcelles communales gérées par les habitants d'un hameau) reste floue. La législation est en train d'évoluer mais des compétences en ce domaine, juristes ou spécialistes de l'association des Maires de France, seraient précieuses pour démêler un imbroglio juridique complexe.

Cette année la municipalité a décidé d'éclaircir deux parcelles de bois dont elle est

propriétaire, une à Pravacher, l'autre à la Bouta. C'est la scierie Breuil de Saint-Pal-en-Chalencon qui est chargée des travaux durant cet hiver.

Une réunion organisée par la municipalité a été proposée aux agriculteurs de la commune. Plus de la moitié des exploitations ont répondu à l'appel. Cette rencontre s'est déroulée dans une ambiance d'écoute et de partage. Différents sujets et préoccupations ont été abordés :

- difficultés par rapport au prix du lait
- augmentation du volume produit
- conversion en agriculture biologique
- abandon de la production laitière pour faire de la « viande »
- production de miel confrontée aux insecticides et pesticides

Les exploitations se modernisent avec du matériel plus performant mais aussi plus gros acheté avec l'aide de la CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole). Cette situation nécessite un bon élagage des chemins et un passage annuel de « l'épareuse ». Sur les routes goudronnées, il serait souhaitable de passer ce type de matériel plus tôt dans la saison.

Après discussion, pour un bon entretien des chemins il serait bon que les agriculteurs signalent en mairie les travaux à entreprendre. Tout n'est pas toujours possible en fonction des moyens humains et financiers de la commune.

Un problème récurrent est évoqué : le passage répété des quads et des motos qui roulent à grande vitesse et qui dégradent les chemins en emportant l'empierrement. Certaines communes interdisent le passage de ce type de véhicule. Faudra-t-il en arriver là ?

Pour la commission « Agriculture-Forêt », Pierre GAGNAIRE

Les enjeux de la nouvelle intercommunalité...

La confiance en nos Politiques semble s'être largement effritée durant ces derniers mois. Même les élus de proximité, notamment les maires et autres élus communautaires ont eu à pâtir de critiques récurrentes concernant la façon dont ils ont géré la refonte du territoire intercommunal. Faut-il rappeler que la réforme territoriale voulue par l'Etat (loi NOTRe) a été mise en œuvre de façon drastique par le Préfet de la Loire (de 17 intercommunalités, on est passé à 10 !) avec comme conséquence locale le démantèlement douloureux de la Communauté de Communes du Pays de St-Bonnet-le-Château à dater du 1^{er} janvier 2017. Du point de vue de certains acteurs du monde économique et associatif locaux ainsi que d'agents territoriaux, les élus communautaires n'auraient pas su ou voulu défendre l'intégrité du territoire et ses intérêts. Je regrette profondément que ce rapport aux élus de proximité ait pu être à ce point altéré et qu'une certaine rancœur persiste. Continuer d'afficher des discours de défiance très virulents qui ne considèrent pas, bien souvent, la complexité du contexte de prise de décisions, ne peut malheureusement qu'encourager grand nombre de nos concitoyens à se réfugier dans des votes extrêmes. Et les occasions de votes seront nombreuses dans l'année qui vient...

Notre commune est désormais rattachée à la nouvelle communauté d'agglomération Loire Forez aux côtés de 2 autres intercommunalités : la Communauté de communes des Montagnes du Haut-Forez (Noirétable) et la Communauté de communes du Pays d'Astrée (Boën). Certes, l'année 2017 sera marquée par un certain nombre de changements avec une réorientation de nos façons de travailler ensemble pour l'intérêt collectif. Le grand nombre de communes (88 au total) peut laisser dubitatif quant à la visibilité des petites communes et la prise en compte de leurs problématiques au sein d'une Intercommunalité de plus de 100 000 habitants. Mais, que gagnerait-on à considérer que ces mutations sont forcément synonymes de menaces pour une quelconque « survie » de nos territoires comme on entend parfois marteler les esprits ? Ce serait oublier que durant l'année 2016, élus et techniciens se sont réunis régulièrement, pour participer à des groupes de travail ou des réunions d'informations pour jeter les bases d'un projet de territoire élargi caractérisé par une grande diversité géographique, économique et sociale. Elus et personnel administratif de la commune ont répondu présents à ces rencontres chaque fois que cela était possible, ce qui a permis peu à peu d'apprendre à travailler avec d'autres et de composer avec des réalités de terrain très différentes. Le défi majeur à relever pour les élus dans cette seconde moitié de mandat au sein d'une intercommunalité nouvelle « en chantier », sera certainement celui-ci : adopter une ligne de



conduite consensuelle au sein de cette grande entité tout en rendant visibles les spécificités d'une petite commune de moyenne montagne comme la nôtre.

Marie MELEY

Conseil communautaire du Pays de Saint-Bonnet-le-Château à Apinac le 4 octobre 2016

Petit tour à la fête des voisins

Une fois par an, s'organise dans plusieurs hameaux et au centre bourg d'Apinac, une petite réunion (des plus sérieuses) entre voisins.

Le temps d'une journée, l'ardoise des querelles de voisinage est effacée... Et autour d'un apéro, d'un pique-nique, d'un barbecue, ... Voici venu le temps... Mais laissons donc parler les photos !!!

Delphine BOUCHUT



Fête des voisins réunissant Le Crozet, Fonfrède, La Chaux des Mas et Les Mas



Fête des voisins du bourg

Depuis 12 ans les habitants du quartier de « La Bourgeat » organisent un pique-nique annuel.

Le 31 juillet, ils étaient plus de 60. Cette année ils ont pu apprécier la présence de nouveaux arrivants. Apéro, repas, jeux de boules ou de cartes ont rythmé la journée dans une ambiance conviviale et décontractée. Une belle occasion de créer des liens et favoriser le « vivre ensemble ».



Marc GAGNAIRE

Suite à des menaces de pluie, le pique-nique a été transféré devant le local des chasseurs.

Le marché estival d'Apinac

TROIS PRODUCTEURS-REVENDEURS LOCAUX DYNAMISENT LE BOURG LES JEUDIS MATINS

Tout s'est décidé en juin de cette année 2016.

La municipalité propose à Edouard Bouchet (fromages de chèvres) et à Colette Fayard (fruits et légumes), tous deux apinaquois, une réunion de concertation. En effet, depuis plusieurs étés, ils ont l'habitude d'installer leur étal au centre bourg, place du Puits, mais en ordre dispersé : l'un venant le jeudi, l'autre le samedi.

Après une rapide discussion, tout le monde comprend l'intérêt de se regrouper et de choisir un jour commun. Le jeudi est plébiscité, dans la mesure où aucun marché local proche d'Apinac n'a lieu. En se quittant, chacun s'engage également à coopérer d'autres producteurs locaux.



C'est ainsi que débuta, le 7 juillet au matin, le premier marché estival de notre commune. Trois producteurs-revendeurs répondirent à l'appel ce jour-là, et ne se quittèrent plus jusqu'à la fin de la saison. L'EARL du Bon Air (Saint-Pal-de-Chalencq), représentée par Claudius Chapuis, vint rejoindre l'équipe d'Apinaquois, en proposant dans son camion-magasin ses viandes de porc et de veau, ses saucissons, jambons et pâtés. Edouard s'empressa d'installer sur sa banque réfrigérée, son assortiment de rigottes, briques, gros ronds et fromages blancs. Quant à Colette, elle mit soigneusement en place, sous son parasol géant, tous ses cageots de fruits et légumes – ces derniers provenant pour la plupart de ses terrains de Serres et Leignecq.

Notre trio fit le bonheur des Apinaquois, des vacanciers, mais aussi d'habitants de communes environnantes (notamment Merle, Estivareilles et Saint-Hilaire) pendant tout l'été.

Et puis, vint l'heure des bilans à la mi-septembre. Voici ce qu'on pouvait lire dans La Tribune-Le Progrès du samedi 17 septembre 2016 :

- pour Colette « *Ce marché du jeudi m'a permis de doubler mon chiffre d'affaires. Le regroupement de plusieurs vendeurs est bénéfique. Il n'y a aucun esprit de concurrence* »
- pour Edouard « *Je peux dire que mes ventes de fromages ont augmenté de 30% par rapport à l'année passée* »
- pour Claudius « *Il avoue avoir servi cet été une moyenne de quarante-cinq clients par jeudi* »

Tous les trois sont prêts à revenir l'été prochain, et songent déjà aux animations qui pourraient compléter agréablement leur présence place du Puits : dégustations de produits locaux, présentation de fiches-recettes, animation par une radio locale....

Marie-Hélène GOUTANT-RIVIERE

Les gîtes ruraux d'Apinac

La commune d'Apinac possédait jusqu'à une époque récente, six gîtes, dont une cabane perchée dans les arbres. Pour faire le point sur cette activité apinaquoise – source de richesse pour tous les acteurs économiques – il nous a semblé utile et intéressant d'aller à la rencontre des propriétaires de gîtes. Les deux gîtes du bourg étant désormais proposés à la location à l'année, nous les avons « sortis » de notre enquête.

Nous vous invitons tout d'abord, à un retour sur l'histoire et l'organisation des gîtes français, avant de vous présenter les résultats de cette enquête.

Histoire des Gîtes de France

Le premier gîte s'est installé en 1950 dans les Alpes de Haute Provence. A l'origine de cette initiative, se trouve le sénateur Emile Aubert. Ce dernier poursuivait un triple objectif :

- participer dans cette période d'après-guerre, à la rénovation du patrimoine immobilier rural
- favoriser les séjours touristiques des citadins à la campagne
- lutter contre l'exode rural, par l'apport de ressources complémentaires aux populations qui y vivent

Ce sera le coup d'envoi d'un nouveau concept d'hébergement, dont le succès perdure depuis plus de soixante ans. La Fédération des Gîtes de France est créée en 1955. Par la suite, l'association ne va pas cesser de s'adapter aux évolutions de la demande : création des tables d'hôtes, classement par épis, lancement de la plate-forme de réservation par Internet, accueil de personnes à mobilité réduite.....

D'après une étude du cabinet Protourisme réalisée en 2014, Gîtes de France est la troisième marque la plus connue des français, derrière le Club Med et Center Parcs. Et le chiffre d'affaires du réseau s'avère en constante progression : exemple de 2014, en progression de 5% par rapport à 2013.

Organisation et fonctionnement des Gîtes de France

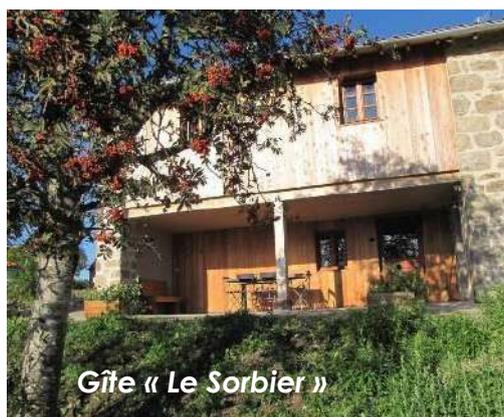
Les Gîtes de France sont gérés par département avec une Fédération Nationale. La majorité des départements propose aux adhérents la commercialisation de leur hébergement, via une centrale de réservation. Ils se préoccupent également de l'animation et de la formation des réseaux de propriétaires. Moyennant le respect d'un cahier des charges strict, les gîtes se voient décerner des labels, en fonction du niveau de confort (de 1 à 5 épis), accompagnés d'une classification et d'une publicité informant le consommateur sur la qualité et le degré d'équipement de l'hébergement. Pour le département de la Loire, c'est la Chambre d'Agriculture de Saint-Priest-en-Jarez qui joue ce rôle.



Résultats de l'enquête auprès des gîtes d'Apinac

Ci-dessous tableau des gîtes ayant accepté de répondre à notre enquête :

	Le Vallon	La Croix	Le Sorbier	La cabane perchée
Label Gîte de France	Depuis 1974 2 épis	Depuis 2009 3 épis	Depuis 2012 3 épis	Ouverture 2010 Perchée à 4 m de hauteur dans épicéa
Capacité d'accueil	2 chambres 5 personnes	4 chambres 12/14 personnes	3 chambres 6/8 personnes	2 pièces 4 personnes
Surface	63 m2	130 m2	104 m2	25 m2
Internet	Non	Non	Oui	
Animaux acceptés	Oui	Oui	Non	
Tarifs	Semaine : à partir de 230 € Week-end : à partir de 170 €	Semaine : à partir de 430 € Week-end : à partir de 290 €	Semaine : à partir de 270 € Week-end : à partir de 215 €	Nuitée : 50 € pour 1 à 4 personnes sans petit-déjeuner
Propriétaires	Lucienne et Marius Vignal	Mireille et Jean Jasserand	Colette et Jean-Paul Palhec-Petit	Cécile et Philippe Granger
Adresse gîte	Lieu-dit : Vignal	Les Mas	La Bourgeat	Le Breuil



Clientèle touchée

Si le gîte est de petite taille, il héberge plutôt de jeunes couples sans enfants ou des couples de retraités. Le gîte de taille moyenne s'adresse aux familles de 2 ou 3 enfants. Quant au gîte de grande taille, il fait le bonheur des grandes familles, groupes d'amis, groupes de randonneurs ou membres d'une même association.

Cette clientèle arrive en provenance de toutes les régions de France, et occasionnellement d'autres pays européens, tels l'Allemagne, la Suisse, l'Italie. Une partie d'entre elle est fidèle, et peut revenir plusieurs années de suite.

Durée des séjours et saisonnalité

Depuis les années 2000, les séjours raccourcissent : 1 à 2 semaines en moyenne, contre 2 à 3 semaines auparavant. Les locations courtes ou de week-end semblent se multiplier.

Les pointes d'activité saisonnières se situent, sans surprise, de juillet à septembre, sans oublier les vacances de Noël. Certains gîtes font également le plein entre mars et mai, pendant les week-ends, surtout s'il y a des jours fériés et des ponts. A noter qu'entre juillet et août, les gîtes d'Apinac ont bien souvent du mal à satisfaire la demande.

Communication commerciale et prix

Le réseau Gîtes de France et l'Office de Tourisme de Saint-Bonnet, ainsi que l'antenne d'Usson, représentent des moyens de communication privilégiés, grâce notamment à leur site Internet.

Le « bouche à oreille » et les prescripteurs locaux (habitants du Haut-Forez) jouent également un rôle non négligeable.

Les gîtes sont libres de leur politique de prix, le réseau Gîtes de France « leur donnant néanmoins des références et conseils pour être dans une offre juste et raisonnable ». Bien entendu, les prix sont corrélés à la capacité d'accueil, au niveau de confort, ainsi qu'aux prestations fournies.

Concurrence

Pour les gîtes d'Apinac, mieux vaut parler de « solidarité entre gîtes, plutôt que de concurrence ». En effet, pendant l'été, il arrive qu'un gîte apinaquois oriente vers un autre gîte apinaquois, des clients qu'il ne peut héberger faute de place.

Quant aux chalets d'Usson et aux chambres d'hôtes environnantes, il y a peut-être concurrence indirecte de leur part. Mais les tarifs pratiqués y sont plus élevés, et la clientèle apparemment différente.

Devenir du secteur

Les propriétaires interviewés estiment qu'il y a plusieurs raisons d'être optimiste.

Le tourisme se développe incontestablement dans le Haut-Forez depuis une vingtaine d'années, notamment grâce aux efforts des offices de tourisme et des mairies, qui relaient souvent de façon efficace les informations.

Grâce aux associations de bénévoles entre autres, le patrimoine local est peu à peu restauré et mis en valeur : notamment les moulins, églises et chapelles. Les sites touristiques aménagés se multiplient : exemples des sites féodaux de Viverols et Rochebaron, village de Chalencou, coulée de lave de la Bourianne, cascade du Creux de l'Oulette, volcan du Montpeloux.

Et puis le Haut-Forez possède également de nombreux atouts naturels. Ses paysages de moyenne montagne et ses forêts sont propices à la randonnée et à la cueillette de champignons. C'est « une région bien placée pour se ressourcer en pleine nature, et encore à l'écart du monde urbain ».

Les responsables de gîtes interviewés ont conscience de « pouvoir contribuer à la vie économique locale (commerces) ainsi qu'à la vie culturelle (moulin de Vignal), en attirant des touristes sur place ». Afin de mieux répondre à la demande en particulier l'été, ils « aimeraient faire plus ». Mais comment ? Cela passe-t-il par de nouveaux investissements ? Par de nouveaux modes de communication ? Pour l'instant, toutes ces questions restent posées.

Marie-Hélène GOUTANT-RIVIERE

La mairie d'Apinac remercie vivement tous les propriétaires de gîtes ayant permis de mener à bien cette enquête, ainsi que Mme Pascale Tisseur, propriétaire de chambres d'hôtes à Usson (Myrtille - hameau de Jouanzecq) pour son aimable collaboration.

Bienvenue à...

GORCZYCA Yaelle, Wanda, Benjamine née le 03.11.2016



COMOGLIO Romain, Clovis né le 14.05.2016



PEYRE Alvin, Jules, Junior né le 08.02.2016



Au revoir à...

OUALI Raymond, Said décédé le 26.01.2016

GAGNAIRE Jean, Antoine décédé le 05.05.2016

TORTI Denise décédée le 02.08.2016

FRAISSE Christiane décédée le 20.09.2016

PETIT Antoine, Marie décédé le 05.11.2016

SUCHET Pierre, Marie décédé le 10.12.2016

Félicitations à...



CELLE Marina & PEYRE Michaël, Claude, Julien le 18.06.2016



EYNAC Cindy, Marie, Christina & PEYROT Mickaël, Jean-Marc le 20.08.2016



JUSZCZAK Julie, Anais & MELEY Benoît, Jacques, Elie le 16.07.2016



DUPIN Marie & DE CAESTECKER Jérôme, Anthony, Didier le 27.08.2016

TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

Durée de la réservation	Jour(s) concerné(s)	Particulier de la commune	Particulier hors commune
Week end	Samedi matin au dimanche soir	220 €	320 €
Journée 9h-20h	Samedi ou dimanche	100 €	160 €
Journée 9h-20h	Lundi au vendredi	50 €	90 €
Demi-journée		50 €	80 €

